

2
**NOUVELLES
DESTINATIONS**

Séniors
EN VACANCES
2025


ancv
SENIORS EN VACANCES



Sommaire

Séniors en Vacances avec l'ANCV p.3

BORMES-LES-MIMOSAS **nouveau** ... **p.4**

programme 5 jours p.6

programme 8 jours p.7

GRUISSAN **p.8**

programme 5 jours p.10

programme 8 jours p.11

MIMIZAN PLAGE **p.12**

programme 5 jours p.14

programme 8 jours p.15

CARCANS-MAUBUISSON **p.16**

programme 5 jours p.18

programme 8 jours p.19

MESQUER - GUÉRANDE **nouveau** ... **p.20**

programme 5 jours p.22

programme 8 jours p.23

LUZ-SAINT-SAUVEUR **p.24**

programme 5 jours p.26

programme 8 jours p.27

BOIS D'AMONT **p.28**

programme 5 jours p.30

programme 8 jours p.31

HAUT-BREDA **p.32**

programme 5 jours p.34

programme 8 jours p.35

BOIS D'AMONT **p.36**

programme 8 jours Hiver p.37

LUZ-SAINT-SAUVEUR **p.38**

programme 8 jours Hiver p.39

Comment Réserver ? p.40

Bulletin de réservation p.41

Assurance Annulation p.42

Conditions Particulières de ventes p.43

Contact p.44

VOUS ÊTES ÉLIGIBLE AU PROGRAMME SÉNIORS EN VACANCES DE L'ANCV ?

Alors, partez 5 jours ou 8 jours

- sur les dates mentionnées

- sur chaque destination,

- à un tarif unique

- avec des programmes tout compris !

PROFITEZ DE SÉJOURS ANCV PLUSIEURS FOIS DANS L'ANNÉE !

Avec le programme Séniors en Vacances de l'ANCV il n'y a pas de limite de séjour : partez plusieurs fois dans l'année !



12 destinations en France dont 6 villages vacances labélisés par l'Ecolabel Européen. Certification décernée par l'AFNOR.





SÉJOUR

**5 JOURS
4 NUITS**



Prix à 404 €⁽¹⁾

*tarif par personne éligible au
programme Séniors en Vacances*

Prix à 228 €⁽²⁾

*tarif par personne éligible à l'aide
financière de l'ANCV déduction faite
de la subvention de 176 €*



SÉJOUR

**8 JOURS
7 NUITS**



Prix à 484 €⁽¹⁾

*tarif par personne éligible au
programme Séniors en Vacances*

Prix à 272 €⁽²⁾

*tarif par personne éligible à l'aide
financière de l'ANCV déduction faite
de la subvention de 212 €*

Un accueil personnalisé

Sur nos destinations, **tous les séjours se déroulent en groupe** et tout est pensé pour que vous passiez des moments conviviaux en journée ainsi qu'en soirée ! Vous êtes pris en charge par notre équipe qualifiée dès votre arrivée au village et jusqu'à la fin de votre séjour !

Traitement prioritaire de vos demandes

En participant au programme Séniors en Vacances de l'ANCV sur une de nos destinations, **nous assurons un traitement optimal de votre dossier et dans les meilleurs délais possibles.**

Restauration conviviale et variée

Tous nos séjours sont proposés en pension complète avec des menus variés et adaptés aux besoins de chacun (allergies, spécificités, ...). Pensez à **nous informer de vos régimes spéciaux dès votre réservation.**

Accompagnements et conseils dans vos démarches

Avec notre guide "**Comment réserver votre séjour Séniors en Vacances chez Cévéo ?**", page 32, vous trouverez toutes les démarches détaillées étape par étape, afin de pouvoir réserver votre séjour sans problème ! Nos conseillers séjour "Séniors en Vacances" sont là pour vous aider et répondre à vos interrogations. De plus, retrouvez toutes nos informations pratiques sur notre site internet, www.ceveo.com, dans l'onglet "SÉNIORS".

Activités variées et de qualité

Nous vous proposons **des programmes variés et adaptés** à la découverte de nos régions. Alternant moments de détente et visites culturelles, les activités proposées sauront satisfaire tous nos vacanciers.

Des hébergements adaptés

L'ensemble de nos villages vacances propose **des hébergements confortables et accessibles à tous.** Selon les destinations et les conditions, vous avez plusieurs formules, comme par exemple la possibilité d'un logement single.

Un personnel qualifié et à l'écoute

Une fois sur nos villages vacances, vous trouverez **un personnel attentif et disponible** pour la durée de votre séjour. Nous savons combien les vacances sont essentielles à chacun d'entre vous et nous mettons tout en oeuvre pour qu'elles soient inoubliables !

⁽¹⁾ Subvention ANCV non déduite du tarif proposé.

⁽²⁾ Déduction faite de la subvention sous réserve d'éligibilité.



Catalogue imprimé
sur du papier PEFC
recyclé.

Village vacances "La Manne"

BORMES-LES-MIMOSAS

Dans un endroit idyllique face aux îles d'Hyères, entre mer et collines, le village vacances La Manne est situé dans un très beau domaine fleuri et calme de 11 hectares et propose des chambres en pension complète.



PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR | Var (83)



On Adore !

- A 5km de la plage
- Piscines avec solarium
- Bar paillote avec terrasse
- Séjour en demi-pension et en pension complète

L'HÉBERGEMENT

Chambres hôtelières (11 m²) de plain-pied. Sanitaire individuel attenant à chaque chambre (salle d'eau avec douche et WC) sur la base d'un couple ou d'une personne par chambre. Terrasse.

LES ÉQUIPEMENTS

Piscines avec terrasse et solarium, point touristique à l'accueil, 2 terrains de tennis, 3 terrains de pétanque, 1 terrain de beach volley, tennis de table, espace télévision extérieur, espace lecture, une grande scène amphithéâtre pour les spectacles, prêt gratuit de jeux de société, aire de jeux, parking gratuit (non surveillé).

LA RESTAURATION

Le restaurant du village de vacances propose une formule en pension complète avec des menus variés et adaptés à vos activités.





CONDITIONS DE SÉJOUR



« AU CŒUR DE LA CÔTE D'AZUR VAROISE »

5 jours / 4 nuits et 8 jours / 7 nuits

Les tarifs comprennent :

- La pension complète du dîner du 1er jour au déjeuner à emporter du 8ème jour (1/4 vin compris, café au déjeuner)
- L'hébergement base 2 personnes par chambre en prestation hôtelière (lits faits à l'arrivée, linge de toilette)
- Les excursions et les visites mentionnées au programme
- Un accompagnateur Cévéo
- Les animations et les activités sur le village
- Les transferts aller (jour 1) et retour (jour 8) entre la gare de Hyères et le village (arrivées en train en milieu d'après-midi jour 1 et départ en matinée jour 8)
- Le transport pour les excursions
- Le supplément single offert
- Les frais de dossier

Les tarifs ne comprennent pas :

- la taxe de séjour (tarif 2024) : 1,15 € / nuit / pers.
- l'assurance annulation / rapatriement / interruption de séjour
- l'**assurance annulation** / rapatriement / interruption de séjour avec ASSURINCO / MUTUAIDE ASSISTANCE :
 - **Multirisque** : 25 € par personne
- les animaux de compagnie : 9 € / animal / nuit. Les animaux de compagnie sont autorisés sur le village mais pas au restaurant et lors des excursions.
- le trajet aller / retour jusqu'au site de vacances (village vacances et gare)



Le Lavandou

TRANSPORT

Pour les personnes en véhicule personnel, un parking gratuit est à votre disposition sur le village : arrivées de 17h à 20h. Pour les personnes arrivant en train, une navette CEVEO gratuite entre la gare de Hyères et le village vacances est prévue aux horaires suivants, sur réservation uniquement : départ de la gare de Hyères le jour de votre arrivée à 18h – départ du village de vacances en direction de la gare de Hyères le jour du départ à 09h.

Veillez noter que si votre arrivée/départ était en dehors des horaires ou gares mentionnés ci-dessus, Cévéo n'assurerait pas la prise en charge du transport. Informations et réservation sur les navettes, contactez l'accueil à partir d'avril : 04.94.71.02.92.



Saint-Tropez

BORMES-LES-MIMOSAS

« Au cœur de la côte d'Azur Varoise »

SÉJOUR

5 JOURS

4 NUITS

Prix à 404 €⁽¹⁾

tarif par personne éligible au
programme Séniors en Vacances

Prix à 228 €⁽²⁾

tarif par personne éligible à l'aide
financière de l'ANCV déduction faite
de la subvention de 176 €

DATES*

Du 19/05 au 23/05/25 Du 01/09 au 05/09/25

Du 30/06 au 04/07/25

(Nous consulter pour savoir si nous avons ouvert de nouvelles dates)



Domaine du Rayol - Jardin des Méditerranées



Bormes-les-Mimosas



Port de La Londe-les-Maures

Le programme d'activités est donné à titre indicatif et est susceptible d'être aménagé selon les conditions météorologiques ou la disponibilité du prestataire. Le programme détaillé sera transmis aux organisateurs au plus tard 7 jours avant le début du séjour. Piscine à disposition sur le centre, plages à 5 km, n'oubliez pas votre tenue de bain !

⁽¹⁾ Subvention ANCV non déduite du tarif proposé. ⁽²⁾ Déduction faite de la subvention de 176 € sous réserve d'éligibilité. *Sous réserve de disponibilité.

JOUR 1

Arrivée en fin d'après-midi. Installation. Apéritif de bienvenue. Dîner et soirée animée.

JOUR 2

Gym douce sur le village. Déjeuner au village. Départ pour le domaine du Rayol, **visite guidée du Jardin des Méditerranées.** Face à la mer, sur la Corniche des Maures, ce jardin, imaginé par le célèbre paysagiste Gilles Clément, propose un tour du monde des paysages méditerranéens. Jeux apéro, dîner et soirée animée.

JOUR 3

Départ pour le village de **Bormes-Les-Mimosas**, découverte libre du marché borméen, un incontournable de la région Provinces-Alpes-Côte-d'Azur. Puis temps libre dans la cité médiévale pour flâner dans les ruelles qui cachent de nombreuses boutiques artisanales. Déjeuner au restaurant. Partez à la découverte de l'histoire locale du **Lavandou** en compagnie d'un guide. Jadis petit port de pêcheurs, ce joli village est aujourd'hui l'une des stations balnéaires les plus réputées du Var. Au retour, découvrez l'activité d'une miellerie, de la vie des abeilles à la fabrication du miel. Visite guidée suivie d'une dégustation (*visite selon période d'ouverture*). Dîner et soirée animée.

JOUR 4

Le **petit train touristique de La Londe-les-Maures** vous emmène pour une balade de 45 minutes qui vous fera découvrir les vues exceptionnelles sur la ville, ses vignobles et ses plages. Puis temps libre dans la petite cité de caractère. Déjeuner au restaurant. L'après-midi, **découverte d'un producteur de vins AOP Côtes de Provence.** Visite guidée dans le domaine et dégustation de vins. Jeux apéro, dîner et soirée animée.

JOUR 5

Petit déjeuner. Retour vers la ville d'origine avec un panier repas à emporter.

BORMES-LES-MIMOSAS

« Au cœur de la côte d'Azur Varoise »

SÉJOUR

8 JOURS
7 NUITS

Prix à 484 €⁽¹⁾

tarif par personne éligible au
programme Séniors en Vacances

Prix à 272 €⁽²⁾

tarif par personne éligible à l'aide
financière de l'ANCV déduction faite
de la subvention de 212 €

DATES*

Du 24/05 au 31/05/25 Du 30/08 au 06/09/25
Du 28/06 au 05/07/25

(Nous consulter pour savoir si nous avons ouvert de nouvelles dates)



Les îles d'Or



Concours de pétanque



Visite guidée et dégustation de vins

Le programme d'activités est donné à titre indicatif et est susceptible d'être aménagé selon les conditions météorologiques ou la disponibilité du prestataire. Le programme détaillé sera transmis aux organisateurs au plus tard 7 jours avant le début du séjour. Piscine à disposition sur le centre, plages à 5 km, n'oubliez pas votre tenue de bain !

⁽¹⁾ Subvention ANCV non déduite du tarif proposé. ⁽²⁾ Déduction faite de la subvention de 212 € sous réserve d'éligibilité. *Sous réserve de disponibilité

JOUR 1

Arrivée en fin d'après-midi. Installation. Apéritif de bienvenue. Dîner et soirée animée.

JOUR 2

Gym douce sur le village. Déjeuner au village. Partez à la découverte de l'histoire locale du **Lavandou** en compagnie d'un guide. Au retour, découvrez l'**activité d'une miellerie**, de la vie des abeilles à la fabrication du miel. Visite guidée suivie d'une dégustation (*visite selon période d'ouverture*). Dîner et soirée animée.

JOUR 3

Le **petit train touristique de La Londe-les-Maures** vous emmène pour une balade de 45 minutes qui vous fera découvrir les vues exceptionnelles sur la ville, ses vignobles et ses plages. Puis temps libre. Déjeuner au restaurant. L'après-midi, **découverte d'un producteur de vins AOP Côtes de Provence**. Visite guidée dans le domaine et dégustation de vins. Dîner et soirée animée.

JOUR 4

Détente au village de vacances : piscine, bibliothèque, et jeux de société à disposition. Déjeuner au village. **Concours de pétanque**, sport emblématique de la région azurée. Jeux apéro, dîner et soirée animée.

JOUR 5

Départ pour le village de **Bormes-Les-Mimosas**, découverte libre du **marché borméen**. Puis temps libre dans la cité médiévale. Déjeuner au village. **Ateliers jeux d'adresse** sur le village. Dîner et soirée animée.

JOUR 6

Tournois de cartes sur le village. Déjeuner au village. Départ pour le domaine du Rayol, visite guidée du **Jardin des Méditerranées**. Face à la mer, sur la Corniche des Maures, ce jardin, imaginé par le célèbre paysagiste Gilles Clément, propose un **tour du monde des paysages méditerranéens**. Dîner et soirée animée.

JOUR 7

Gym douce sur le village. Déjeuner au village. **Détente au village de vacances** : piscine, bibliothèque, et jeux de société à disposition. Jeux apéro, dîner et soirée animée.

JOUR 8

Petit déjeuner. Retour vers la ville d'origine avec un panier repas à emporter.

Village vacances de **GRUISSAN**

A 800 mètres de l'immense plage de sable fin des Ayguades, le village de vacances vous accueille dans une ambiance méditerranéenne, sur un terrain plat de 6 hectares. Gruissan est une station balnéaire renommée et classée parmi les plus beaux villages de France.

OCCITANIE | Aude (11)



On Adore !

- Piscine chauffée de 25 m
- Découverte de la région
- Animations et excursions
- Sauna et hammam
- A 800 mètres de la plage

L'HÉBERGEMENT

Hébergement dans un logement avec 2 chambres, sur la base de 2 personnes par chambre. Dans chaque chambre, salle d'eau avec douche, WC séparés. Terrasse.

LA RESTAURATION

Le restaurant du village de vacances propose une formule en pension complète avec des menus variés et adaptés à vos activités.

ÉQUIPEMENTS

Deux piscines dont une de 25 m, sauna, hammam, bar, bibliothèque, salon TV, salle d'activités et d'animation, 3 courts de tennis, accès Wi-Fi gratuit sur tout le site, laverie, parking.





CONDITIONS DE SÉJOUR



« ESCALE MÉDITERRANÉENNE »

5 jours / 4 nuits et 8 jours / 7 nuits

Les tarifs comprennent :

- la pension complète du dîner du 1er jour au déjeuner à emporter du dernier jour (1/4 vin compris, café au déjeuner)
- l'hébergement base 2 personnes par chambre en prestation hôtelière (lits faits à l'arrivée, linge de toilette et produits d'accueil fournis)
- les excursions et les visites mentionnées au programme
- un accompagnateur Cévéo
- les animations et les activités sur le village
- les transferts aller (jour 1) et retour (jour 5 ou 8) entre la gare de Narbonne et le village (sur inscription avant l'arrivée)
- le transport pour les excursions
- les frais de dossier

Les tarifs ne comprennent pas :

- la taxe de séjour (tarif 2024) : 1,15 € / nuit / pers.
 - le supplément single (1 pers./chambre) : 90 €/ pers./ 8 jours ou 73 €/ pers./ 5 jours.
 - la prise en charge individualisée des bagages au départ et à l'arrivée
 - l'assurance annulation / rapatriement / interruption de séjour avec ASSURINCO / MUTUAIDE ASSISTANCE :
 - **Multirisque** : 25 € par personne
 - les animaux de compagnie : 9 € / animal / nuit.
- Les animaux de compagnie sont autorisés sur le village mais pas au restaurant et lors des excursions.
- le trajet aller / retour jusqu'au site de vacances (village vacances et gare)



Abbaye de Fontfroide

TRANSPORT

Pour les personnes en véhicule personnel, un parking gratuit est à votre disposition sur le village : arrivées de 17h à 20h. Pour les personnes arrivant en train, une navette CEVEO gratuite entre la gare de Narbonne et le village vacances est prévue aux horaires suivants, sur réservation uniquement : départ de la gare de Narbonne le jour de votre arrivée à 18h – départ du village de vacances en direction de la gare de Narbonne le jour du départ à 09h.

Veillez noter que si votre arrivée/départ était en dehors des horaires ou gares mentionnés ci-dessus, Cévéo n'assurerait pas la prise en charge du transport. Informations et réservation sur les navettes, contactez l'accueil à partir d'avril : 04.68.75.19.00.



Carcassonne

GRUISSAN

« Escale Méditerranéenne »

SÉJOUR

5 JOURS

4 NUITS

DATES*

Du 19/05 au 23/05/25 Du 01/09 au 05/09/25
Du 30/06 au 04/07/25

(Nous consulter pour savoir si nous avons ouvert de nouvelles dates)

Prix à 404 €⁽¹⁾

tarif par personne éligible au
programme Séniors en Vacances

Prix à 228 €⁽²⁾

tarif par personne éligible à l'aide
financière de l'ANCV déduction faite
de la subvention de 176 €



Les programmes d'activités sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles d'être aménagés selon les conditions météorologiques ou la disponibilité du prestataire. Piscine chauffée à disposition sur le centre et plage à 800 mètres, n'oubliez pas votre tenue de bain !

⁽¹⁾ Subvention ANCV non déduite du tarif proposé. ⁽²⁾ Déduction faite de la subvention de 176 € sous réserve d'éligibilité. *Sous réserve de disponibilité.

JOUR 1

Arrivée en fin d'après-midi. Installation. Apéritif de bienvenue. Dîner et soirée animée.

JOUR 2

Visite guidée de Gruissan. Découverte de la vieille ville dont les ruelles encerclent le château et la tour dite Barberousse, la plage des chalets sur pilotis, le port de plaisance.

Déjeuner au village.

Départ pour **Narbonne**. **Visite guidée de la ville** à la rencontre des principaux monuments. Arrêt aux Halles couvertes à la rencontre des saveurs de la Narbonnaise. Jeux apéro, dîner et soirée animée.

JOUR 3 (journée complète)

Départ pour **Carcassonne**, **visite guidée de la Cité Médiévale**, temps libre et déjeuner régional. Au retour, arrêt à **Lagrasse** : petit cité médiévale nichée au creux de la vallée, classé parmi les « **Plus beaux Villages de France** ». Dîner et soirée animée.

JOUR 4

Détente au village de vacances : pétanque, piscine et jeux de société à disposition.

Déjeuner au village.

Visite guidée de l'**Abbaye de Fontfroide**, une des abbayes les mieux conservées de France. Son ensemble architectural, divers et varié, a été magnifiquement préservé. Jeux apéro, dîner et soirée animée.

JOUR 5

Petit déjeuner. Retour vers la ville d'origine avec un panier repas à emporter.

GRUISSAN

« Escale Méditerranéenne »

SÉJOUR

8 JOURS
7 NUITS

DATES*

Du 18/05 au 25/05/25 Du 31/08 au 07/09/25
Du 15/06 au 22/06/25 Du 28/09 au 05/10/25
Du 22/06 au 29/06/25 Du 19/10 au 26/10/25
Du 29/06 au 06/07/25

(Nous consulter pour savoir si nous avons ouvert de nouvelles dates)

Prix à 484 €⁽¹⁾

tarif par personne éligible au
programme Séniors en Vacances

Prix à 272 €⁽²⁾

tarif par personne éligible à l'aide
financière de l'ANCV déduction faite
de la subvention de 212 €



Les programmes d'activités sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles d'être aménagés selon les conditions météorologiques ou la disponibilité du prestataire. Piscine chauffée à disposition sur le centre et plage à 800 mètres, n'oubliez pas votre tenue de bain !

⁽¹⁾ Subvention ANCV non déduite du tarif proposé. ⁽²⁾ Déduction faite de la subvention de 212 € sous réserve d'éligibilité. *Sous réserve de disponibilité

JOUR 1

Arrivée en fin d'après-midi. Installation. Apéritif de bienvenue. Dîner et soirée animée.

JOUR 2

Découverte du village de vacances puis **promenade « les pieds dans l'eau »** sur la très belle plage des Ayguades. Déjeuner au village.

Visite guidée de Gruissan. Découverte de la vieille ville dont les ruelles encerclent le château et la tour dite Barberousse, la plage des chalets sur pilotis, le port de plaisance. Dîner et soirée animée.

JOUR 3

Gym douce. Déjeuner au village. **Détente au village de vacances :** pétanque, piscine et jeux de société à disposition. Jeux apéro, dîner et soirée animée.

JOUR 4 (journée complète)

Départ pour **Carcassonne, visite guidée de la Cité Médiévale**, temps libre et déjeuner régional. Au retour, arrêt à **Lagrasse** : petit cité médiévale nichée au creux de la vallée, classé parmi les « **Plus beaux Villages de France** ». Dîner et soirée animée.

JOUR 5

Détente au village de vacances : pétanque, piscine et jeux de société à disposition. Déjeuner au village.

Visite guidée de **l'Abbaye de Fontfroide**, une des abbayes les mieux conservées de France. Son ensemble architectural, divers et varié, a été magnifiquement préservé. Jeux apéro, dîner et soirée animée.

JOUR 6

Départ pour **Narbonne**. Visite guidée de la ville à la rencontre des principaux monuments. Arrêt aux **Halles couvertes** à la rencontre des saveurs de la Narbonnaise. Déjeuner au village. **Activités découvertes sur site.** Dîner et soirée animée.

JOUR 7

Gym douce. Déjeuner au village. **Détente au village de vacances :** pétanque, piscine et jeux de société à disposition. Jeux apéro, dîner et soirée animée.

JOUR 8

Petit déjeuner. Retour vers la ville d'origine avec un panier repas à emporter.

Village vacances de **MIMIZAN PLAGE**

A 300 mètres de l'océan, du bourg et des commerces, le village vacances et camping Cévéo de Mimizan Plage est idéalement situé. D'immenses plages de sable fin, une forêt qui s'étend à perte de vue et qui ne demande qu'à livrer ses secrets, bienvenue dans les Landes !

NOUVELLE AQUITAINE | Landes (40)



On Adore !

- Piscine extérieure chauffée
- Découverte de la région
- A 400 mètres de la plage
- Salle d'activités
- Menus spécifiques sur demande

L'HÉBERGEMENT

Hébergement dans un logement avec 2 chambres, sur la base de 2 personnes par chambre. Dans chaque chambre, salle d'eau avec douche, WC séparés. Terrasse ou balcon.

LA RESTAURATION

Le restaurant du village de vacances propose une formule en pension complète avec des menus variés et adaptés à vos activités.

ÉQUIPEMENTS

Piscine, bar, bibliothèque, salon TV, salle d'activités et d'animation, salle de spectacle, jeux à disposition, accès Wi-Fi gratuit dans les parties communes, laverie, parking.





CONDITIONS DE SÉJOUR



« À LA DÉCOUVERTE DES LANDES » 5 jours / 4 nuits et 8 jours / 7 nuits

Les tarifs comprennent :

- la pension complète du dîner du 1er jour au déjeuner à emporter du dernier jour (1/4 vin compris, café au déjeuner)
- l'hébergement base 2 personnes par chambre en prestation hôtelière (lits faits à l'arrivée, linge de toilette et produits d'accueil fournis)
- les excursions et les visites mentionnées au programme
- un accompagnateur Cévéo
- les animations et les activités sur le village
- les transferts aller (jour 1) et retour (jour 5 ou 8) entre la gare de Morcenx et le village (**sur inscription avant l'arrivée**)
- le transport pour les excursions
- les frais de dossier

Les tarifs ne comprennent pas :

- la taxe de séjour (tarif 2023) : 0.83 € / nuit / pers.
 - le supplément single (1 pers./chambre) : 90 €/ pers./ 8 jours ou 73 €/ pers./ 5 jours.
 - la prise en charge individualisée des bagages au départ et à l'arrivée
 - l'assurance annulation / rapatriement / interruption de séjour avec ASSURINCO / MUTUAIDE ASSISTANCE :
 - **Multirisque** : 25 € par personne
 - les animaux de compagnie : 9 € / animal / nuit.
- Les animaux de compagnie sont autorisés sur le village mais pas au restaurant et lors des excursions.
- le trajet aller / retour jusqu'au site de vacances (village vacances et gare)



Plages des Landes

TRANSPORT

Pour les personnes en véhicule personnel, un parking gratuit est à votre disposition sur le village : arrivées de 17h à 20h. Pour les personnes arrivant en train, une navette CEVEO gratuite entre la gare de Morcenx et le village vacances est prévue aux horaires suivants, sur réservation uniquement : - départ de la gare de Morcenx le jour de votre arrivée entre 17h et 18h – départ du village de vacances en direction de la gare de Morcenx le jour du départ entre 09h et 10h.

Veillez noter que si votre arrivée/départ était en dehors des horaires ou gares mentionnés ci-dessus, Cévéo n'assurerait pas la prise en charge du transport. Informations et réservation sur les navettes, contactez l'accueil à partir d'avril : 05.58.09.18.82.



Dax

MIMIZAN PLAGE

« A la découverte des Landes »

SÉJOUR

5 JOURS
4 NUITS

DATES*

Du 19/05 au 23/05/25 Du 01/09 au 05/09/25
Du 30/06 au 04/07/25

(Nous consulter pour savoir si nous avons ouvert de nouvelles dates)

Prix à 404 €⁽¹⁾

tarif par personne éligible au
programme Séniors en Vacances

Prix à 228 €⁽²⁾

tarif par personne éligible à l'aide
financière de l'ANCV déduction faite
de la subvention de 176 €



Ecomusée de Marquèze



Promenade Fleurie



Balade en attelage

Les programmes d'activités sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles d'être aménagés selon les conditions météorologiques ou la disponibilité du prestataire. Piscine chauffée à disposition sur le centre et plage à 400 mètres, n'oubliez pas votre tenue de bain !

⁽¹⁾ Subvention ANCV non déduite du tarif proposé. ⁽²⁾ Déduction faite de la subvention de 176 € sous réserve d'éligibilité. *Sous réserve de disponibilité.

JOUR 1

Arrivée en fin d'après-midi. Installation. Apéritif de bienvenue. Présentation du site et du programme. Dîner et ambiance musicale.

JOUR 2

Promenade dans Mimizan Plage : la plage, les commerces, le Courant. Déjeuner au village. **Promenade en attelage**. Circuit commenté dans les rues de Mimizan sur les thèmes de l'architecture, le littoral landais... Jeux apéro, dîner et soirée animée.

JOUR 3 (journée complète)

Départ pour **Sabres** où le train des résiniers vous conduira au coeur du site de Marquèze. Maison, moulin, contes, chants et danses forment la collection originale de l'**écomusée de Marquèze**. Vous y découvrirez la vie paysanne du siècle passé. Déjeuner au restaurant. Visite libre du **Pavillon des Landes de Gascogne**. Puis **découverte du gemmage**, activité millénaire qui consiste à pratiquer des entailles dans les pins afin d'en récolter la résine. Dîner et soirée animée.

JOUR 4

Temps libre dans Mimizan-Plage pour les derniers achats (marché le jeudi matin, selon période). Déjeuner au village. **Découverte de la « Promenade Fleurie »**, surprenant havre floral situé au bord du lac. Jeux apéro, dîner et soirée animée.

JOUR 5

Petit déjeuner. Retour vers la ville d'origine avec un panier repas à emporter.

MIMIZAN PLAGE

« A la découverte des Landes »

SÉJOUR

8 JOURS
7 NUITS

DATES*

Du 18/05 au 25/05/25

Du 29/06 au 06/07/25

Du 24/08 au 31/08/25

Du 07/09 au 14/09/25

Du 21/09 au 28/09/25

(Nous consulter pour savoir si nous avons ouvert de nouvelles dates)

Prix à 484 €⁽¹⁾

tarif par personne éligible au
programme Séniors en Vacances

Prix à 272 €⁽²⁾

tarif par personne éligible à l'aide
financière de l'ANCV déduction faite
de la subvention de 212 €



Espelette



Saint-Jean-de-Luz



Mimizan Plage

Les programmes d'activités sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles d'être aménagés selon les conditions météorologiques ou la disponibilité du prestataire. Piscine chauffée à disposition sur le centre et plage à 400 mètres, n'oubliez pas votre tenue de bain !

⁽¹⁾ Subvention ANCV non déduite du tarif proposé.

⁽²⁾ Déduction faite de la subvention de 212 € sous réserve d'éligibilité. *Sous réserve de disponibilité.

JOUR 1

Arrivée en fin d'après-midi. Installation. Apéritif de bienvenue. Présentation du site et du programme. Dîner et ambiance musicale.

JOUR 2

Promenade dans Mimizan Plage : la plage, les commerces, le Courant. Déjeuner au village. **Pétanque**. Dîner et soirée animée.

JOUR 3

Promenade en attelage. Circuit commenté dans les rues de Mimizan sur les thèmes de l'architecture, le littoral landais... Déjeuner au village. **Concours de Mölkky**, jeu d'adresse de plein air originaire de Finlande. Jeux apéro, dîner et soirée animée.

JOUR 4 (journée complète)

Départ du village direction **Saint-Jean-de-Luz**, avec une pause prévue au port. Visite guidée de la ville, découverte de la Baie de Saint-Jean-de-Luz et visite de l'église Saint-Jean-Baptiste. Déjeuner au restaurant au cœur du Pays Basque. L'après-midi, direction le **village d'Espelette** pour découvrir le charme de son architecture basque et son piment. Profiter d'un temps libre dans les boutiques. Dîner et soirée animée.

JOUR 5

Temps libre et de détente au village. Déjeuner au village. Départ pour **Sabres** où le train des résiniers vous conduira au cœur du site de Marquèze. Maison, moulin, contes, chants et danses forment la collection originale de l'**écomusée de Marquèze**. Visite libre du Pavillon des Landes de Gascogne. Puis **découverte du gemmage**, activité millénaire qui consiste à pratiquer des entailles dans les pins afin d'en récolter la résine. Jeux apéro, dîner et soirée animée.

JOUR 6

Découverte de la « Promenade Fleurie », surprenant havre floral situé au bord du lac. Déjeuner au village. **Détente au village de vacances** : aquagym. Dîner et soirée animée.

JOUR 7

Temps libre dans Mimizan-Plage pour les derniers achats. Déjeuner au village. **Initiation à la quille landaise**, jeu traditionnel du Sud-ouest. Jeux apéro, dîner et soirée animée.

JOUR 8

Petit déjeuner. Retour vers la ville d'origine avec un panier repas à emporter.

Village vacances "Les Dunes"

CARCANS- MAUBUISSON

Au cœur de la forêt des Landes girondines, le village vacances Cévéo se trouve en bordure de lac et à 7 km des plages océanes. La résidence vous offre un point de départ idéal pour la découverte du Médoc et de ses châteaux. Le village vous accueille dans un cadre convivial propice aux vacances et à la détente.

NOUVELLE-AQUITAINE | Gironde (33)



On Adore !

- LOGEMENTS RÉNOVÉS
- Piscine couverte et chauffée
- Découverte de la région
- A 400 mètres du lac
- A 7 km de l'Océan

L'HÉBERGEMENT

Chambres hôtelières de plain-pied ou en étage (escaliers extérieurs). Sanitaire individuel attenant à chaque chambre sur la base d'un couple ou de 2 personnes regroupées par chambre. TV. Terrasse ou balcon.

LA RESTAURATION

Le restaurant du village propose une formule en pension complète avec des menus variés et adaptés à vos activités.

ÉQUIPEMENTS

Piscine couverte et chauffée, bar, bibliothèque, salle TV, salle polyvalente avec écran géant, pétanque, 2 courts de tennis, ping-pong, accès Wi-Fi gratuit dans les parties communes, laverie, parking.





CONDITIONS DE SÉJOUR



« À LA DÉCOUVERTE DES LANDES »

5 jours / 4 nuits et 8 jours / 7 nuits

Les tarifs comprennent :

- la pension complète du dîner du 1er jour au déjeuner à emporter du dernier jour (1/4 vin compris, café au déjeuner)
- l'hébergement base 2 personnes par chambre en prestation hôtelière (lits faits à l'arrivée, linge de toilette et produits d'accueil fournis)
- les excursions et les visites mentionnées au programme
- un accompagnateur Cévéo
- les animations et les activités sur le village
- les transferts aller (jour 1) et retour (jour 5 ou 8) entre la gare de Morcenx et le village (sur inscription avant l'arrivée)
- le transport pour les excursions
- les frais de dossier

Les tarifs ne comprennent pas :

- la taxe de séjour (tarif 2023) : 0.83 € / nuit / pers.
 - le supplément single (1 pers./chambre) : 90 €/ pers./ 8 jours ou 73 €/ pers./ 5 jours.
 - la prise en charge individualisée des bagages au départ et à l'arrivée
 - l'assurance annulation / rapatriement / interruption de séjour avec ASSURINCO / MUTUAIDE ASSISTANCE :
 - **Multirisque** : 25 € par personne
 - les animaux de compagnie : 9 € / animal / nuit.
- Les animaux de compagnie sont autorisés sur le village mais pas au restaurant et lors des excursions.
- le trajet aller / retour jusqu'au site de vacances (village vacances et gare)



Saint-Émilion

TRANSPORT

Pour les personnes en véhicule personnel, un parking gratuit est à votre disposition sur le village : arrivées de 17h à 20h. Pour les personnes arrivant en train, une navette CEVEO gratuite entre la gare de Bordeaux et le village vacances est prévue aux horaires suivants, sur réservation uniquement : - départ de la gare de Bordeaux le jour de votre arrivée à 17h – départ du village de vacances en direction de la gare de Bordeaux le jour du départ à 8h (*prévoir un départ de votre train au plus tôt à 10h30*).

Veillez noter que si votre arrivée/départ était en dehors des horaires ou gares mentionnés ci-dessus, Cévéo n'assurerait pas la prise en charge du transport. Informations et réservation sur les navettes, contactez l'accueil à partir d'avril : 05.56.03.95.00.



Cap Ferret

CARCANS-MAUBUISSON

« Entre Médoc et Océan »

SÉJOUR

5 JOURS

4 NUITS

DATES*

Du 19/05 au 23/05/25 Du 01/09 au 05/09/25
Du 30/06 au 04/07/25

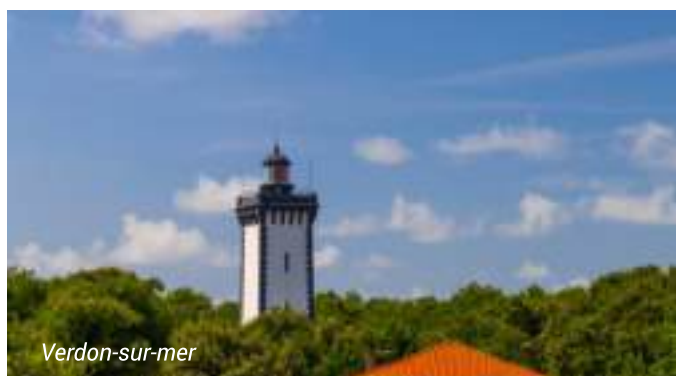
(Nous consulter pour savoir si nous avons ouvert de nouvelles dates)

Prix à 404 €⁽¹⁾

tarif par personne éligible au
programme Séniors en Vacances

Prix à 228 €⁽²⁾

tarif par personne éligible à l'aide
financière de l'ANCV déduction faite
de la subvention de 176 €



Les programmes d'activités sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles d'être aménagés selon les conditions météorologiques ou la disponibilité du prestataire. Piscine couverte et chauffée à disposition sur le centre, plage du lac à 400 m et plages océanes à 7 km, n'oubliez pas votre tenue de bain !

⁽¹⁾ Subvention ANCV non déduite du tarif proposé. ⁽²⁾ Déduction faite de la subvention de 176 € sous réserve d'éligibilité. *Sous réserve de disponibilité.

JOUR 1

Arrivée en fin d'après-midi. Installation. Apéritif de bienvenue. Présentation du site et du programme. Dîner et soirée animée.

JOUR 2

Balade à pied dans le Domaine de Bombannes, en bordure du plus grand lac naturel d'eau douce de France. Déjeuner au village.

Départ pour le **Cap Ferret. Visite guidée d'un village ostréicole**. Panorama sur le Bassin d'Arcachon et la dune du Pilat, la plus haute d'Europe. Jeux apéro, dîner et soirée animée.

JOUR 3 (journée complète)

Départ pour **Bordeaux, ville classée au Patrimoine Mondial de l'UNESCO**. Visite de la ville en autocar avec un guide conférencier : Eglise Notre-Dame, Grand Théâtre, Place de la Bourse, le miroir d'eau... Déjeuner au restaurant. Puis **temps libre sur l'avenue Sainte-Catherine**, la plus longue avenue commerçante d'Europe. Dîner et soirée animée.

JOUR 4

Détente au village de vacances : pétanque, piscine et jeux de société à disposition. Déjeuner au village.

L'après-midi, découverte de la **pointe Nord du Médoc, de Soulac et de Verdon-sur-Mer**. Au retour, visite d'une **propriété viticole** producteur de vin du Médoc. Jeux apéro, dîner et soirée animée.

JOUR 5

Petit déjeuner. Retour vers la ville d'origine avec un panier repas à emporter.

CARCANS-MAUBUISSON

« Entre Médoc et Océan »

SÉJOUR

8 JOURS
7 NUITS

Prix à 484 €⁽¹⁾

tarif par personne éligible au
programme Séniors en Vacances

Prix à 272 €⁽²⁾

tarif par personne éligible à l'aide
financière de l'ANCV déduction faite
de la subvention de 212 €

DATES*

Du 03/05 au 10/05/25

Du 07/06 au 14/06/25

Du 28/06 au 05/07/25

Du 30/08 au 06/09/25

Du 27/09 au 04/10/25

Du 18/10 au 25/10/25

(Nous consulter pour savoir si nous avons ouvert de nouvelles dates)



Soulac



Arcachon



Dune du Pilat

Les programmes d'activités sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles d'être aménagés selon les conditions météorologiques ou la disponibilité du prestataire. Piscine couverte et chauffée à disposition sur le centre, plage du lac à 400 m et plages océanes à 7 km, n'oubliez pas votre tenue de bain !

⁽¹⁾ Subvention ANCV non déduite du tarif proposé. ⁽²⁾ Déduction faite de la subvention de 212 € sous réserve d'éligibilité. *Sous réserve de disponibilité.

JOUR 1

Arrivée en fin d'après-midi. Installation. Apéritif de bienvenue. Présentation du site et du programme. Dîner et soirée animée.

JOUR 2

Balade à pied dans le Domaine de Bombannes, en bordure du plus grand lac naturel d'eau douce de France. Déjeuner au village. **Gym douce** ou **activités de détente sur le village**. Dîner et soirée animée.

JOUR 3

Départ pour **Bordeaux, ville classée au Patrimoine Mondial de l'UNESCO**. Tour panoramique de la ville en autocar avec un guide conférencier : Eglise Notre-Dame, Grand Théâtre, Place de la Bourse, le miroir d'eau... Déjeuner au restaurant. Puis **temps libre sur l'avenue Sainte-Catherine**, la plus longue avenue commerçante d'Europe. Jeux apéro, dîner et soirée animée.

JOUR 4 (journée complète)

Gym douce. Déjeuner au village. **Détente au village de vacances** : pétanque, piscine et jeux de société à disposition. Dîner et soirée animée.

JOUR 5

Départ pour le **marché de Lacanau Océan**, les boutiques, les plages océanes... Déjeuner au village. L'après-midi, découverte de la **pointe Nord du Médoc, de Soulac et de Verdon-sur-Mer**. Au retour, visite d'une **propriété viticole** producteur de vin du Médoc. Jeux apéro, dîner et soirée animée.

JOUR 6

Détente au village de vacances : pétanque, piscine et jeux de société à disposition. Déjeuner au village. Départ pour le **Cap Ferret**. Visite guidée d'un village ostréicole. **Panorama sur le Bassin d'Arcachon et la dune du Pilat**, la plus haute d'Europe. Dîner et soirée animée.

JOUR 7

Balade à pied en direction de l'océan. Déjeuner au village. **Temps libre sur le domaine** et en fin d'après-midi, **apéritif de départ aux couleurs locales** : charcuteries du Médoc, kir médocain. Jeux apéro, dîner et soirée animée.

JOUR 8

Petit déjeuner. Retour vers la ville d'origine avec un panier repas à emporter.

Village vacances

MESQUER - PAYS DE GUÉRANDE

"Le Château de Tréambert"

Au nord de la presqu'île de Guérande, connue pour ses petits ports de pêche animés, ses jolies plages et ses curieux paysages de marais salants, le Château de Tréambert vous accueille au coeur d'un domaine ombragé de 17 hectares, à 1.5 km du village de Mesquer et à 2 km des premières plages.



Pays de la Loire | Loire-Atlantique (44)



On Adore !

- Logements tout confort
- A 2 km des Plages
- Au cœur du Parc Régional de la Brière
- L'espace aquatique chauffé

L'HÉBERGEMENT

Hébergement dans un logement avec 2 chambres, sur la base de 2 personnes par hébergement. Dans chaque logement, salle d'eau avec douche, WC séparés. Terrasse.

LES ÉQUIPEMENTS

ppiscine chauffée, bain à remous, pataugeoire, solarium, point touristique à l'accueil, 2 terrains de tennis, 1 terrain de pétanque, 1 terrain de volley, tennis de table, Salle TV, espace bibliothèque, salle de spectacle, prêt de jeux de société, parking gratuit (*non surveillé*).

LA RESTAURATION

Le restaurant du village de vacances propose une formule en pension complète avec des menus variés et adaptés à vos activités.





CONDITIONS DE SÉJOUR



« ENTRE TERRE ET MARAIS » 5 jours / 4 nuits et 8 jours / 7 nuits

Les tarifs comprennent :

- la pension complète du dîner du 1er jour au déjeuner à emporter du 8ème jour (1/4 vin compris, café au déjeuner)
- l'hébergement base 2 personnes par hébergement en prestation hôtelière (lits faits à l'arrivée, linge de toilette)
- les excursions et les visites mentionnées au programme
- un accompagnateur Cévéo
- les animations et les activités sur le village
- Les transferts aller (jour 1) et retour (jour 8) entre la gare de La Baule et le village (arrivées en train en milieu d'après-midi jour 1 et départ en matinée jour 8)
- Le transport pour les excursions
- Les frais de dossier

Les tarifs ne comprennent pas :

- la taxe de séjour (tarif 2024) 0.77 € / nuit / pers.
 - le supplément single (1 pers. / chambre) : 90€ /pers. / semaine
 - la prise en charge individualisée des bagages au départ et à l'arrivée
 - l'assurance annulation / rapatriement / interruption de séjour avec ASSURINCO / MUTUAIDE ASSISTANCE :
 - **Multirisque** : 25 € par personne
 - les animaux de compagnie : 9 € / animal / nuit.
- Les animaux de compagnie sont autorisés sur le village mais pas au restaurant et lors des excursions.
- le trajet aller / retour jusqu'au site de vacances (village vacances et gare)



Le Château de Tréambert

TRANSPORT

Pour les personnes en véhicule personnel, un parking gratuit est à votre disposition sur le village : arrivées de 17h à 20h. Pour les personnes arrivant en train, une navette CEVEO gratuite entre la gare de La Baule et le village vacances est prévue aux horaires suivants, sur réservation uniquement : départ de la gare de La Baule le jour de votre arrivée à 18h – départ du village de vacances en direction de la gare de La Baule le jour du départ à 09h.

Veuillez noter que si votre arrivée/départ était en dehors des horaires ou gares mentionnés ci-dessus, Cévéo n'assurerait pas la prise en charge du transport. Informations et réservation sur les navettes, contactez l'accueil à partir d'avril : 02.40.42.51.18.



Loire-Atlantique

MESQUER - PAYS DE GUÉRANDE

« Entre terre et marais »

SÉJOUR

5 JOURS

4 NUITS

DATES*

Du 30/06 au 04/07/25 Du 25/08 au 29/08/25

(Nous consulter pour savoir si nous avons ouvert de nouvelles dates)

Prix à 404 €⁽¹⁾

tarif par personne éligible au
programme Séniors en Vacances

Prix à 228 €⁽²⁾

tarif par personne éligible à l'aide
financière de l'ANCV déduction faite
de la subvention de 176 €



Marais salants de Guérande



Cité médiévale de Guérande



Saint-Nazaire

Le programme d'activités est donné à titre indicatif et est susceptible d'être aménagé selon les conditions météorologiques ou la disponibilité du prestataire. Le programme détaillé sera transmis aux organisateurs au plus tard 7 jours avant le début du séjour. Piscine à disposition sur le centre, plages à 5 km, n'oubliez pas votre tenue de bain !

⁽¹⁾ Subvention ANCV non déduite du tarif proposé. ⁽²⁾ Déduction faite de la subvention de 176 € sous réserve d'éligibilité. *Sous réserve de disponibilité.

JOUR 1

Arrivée en fin d'après-midi. Installation. Apéritif de bienvenue. Dîner et soirée animée.

JOUR 2

Détente au village de vacances : piscine, bibliothèque, et jeux de société à disposition. Ou, au départ du village, petite balade accompagnée jusqu'au port petit de Kercabellec (environ 3km).

Déjeuner au village.

Visite guidée de la cité médiévale de Guérande, son histoire bretonne et son patrimoine remarquable n'auront plus de secret pour vous. Puis temps libre dans la cité de caractère.

Dîner et soirée animée.

JOUR 3

Départ pour une **journée à Saint-Nazaire**, ville portuaire. Visite guidée des Chantiers de l'Atlantique pour plonger au coeur d'une aventure industrielle exceptionnelle. Déjeuner au restaurant.

L'après-midi, **visite libre de l'Ecomusée** qui retrace l'histoire singulière de Saint-Nazaire, de son port et de ses grandes industries.

Dîner et soirée animée.

JOUR 4

Direction les **marais salants de Guérande** au pays de l'or blanc. Vous découvrirez les techniques de production, le fonctionnement du marais salant et le métier de paludier. Déjeuner au village.

Découverte du **palets breton** au village.

Dîner et soirée animée.

JOUR 5

Petit déjeuner. Retour vers la ville d'origine avec un panier repas à emporter.

MESQUER - PAYS DE GUÉRANDE

« Entre terre et marais »

SÉJOUR

8 JOURS
7 NUITS

Prix à 484 €⁽¹⁾

tarif par personne éligible au
programme Séniors en Vacances

Prix à 272 €⁽²⁾

tarif par personne éligible à l'aide
financière de l'ANCV déduction faite
de la subvention de 212 €

DATES*

Du 28/06 au 05/07/25

Du 23/08 au 30/08/25

(Nous consulter pour savoir si nous avons ouvert de nouvelles dates)



Le programme d'activités est donné à titre indicatif et est susceptible d'être aménagé selon les conditions météorologiques ou la disponibilité du prestataire. Le programme détaillé sera transmis aux organisateurs au plus tard 7 jours avant le début du séjour. Espace aquatique chauffé à disposition sur le centre, plages océanes à 2 km, n'oubliez pas votre tenue de bain !

⁽¹⁾ Subvention ANCV non déduite du tarif proposé. ⁽²⁾ Déduction faite de la subvention de 212 € sous réserve d'éligibilité. *Sous réserve de disponibilité

JOUR 1

Arrivée en fin d'après-midi. Installation. Apéritif de bienvenue. Dîner et soirée animée.

JOUR 2

Traversée du **site classé des marais salants** avec explication sur le circuit de l'eau de l'océan au mulon de sel. **Tour des remparts de Guérande** et visite guidée de la cité médiévale... Suivi d'un peu de temps libre. Déjeuner au village. **Détente au village de vacances** : piscine, bibliothèque, et jeux de société à disposition. Dîner et soirée animée.

JOUR 3

Atelier découverte de la danse en ligne au village, madison, country, etc... Déjeuner au village. Au départ du village, petite balade accompagnée jusqu'au **port petit de Kercabellec** (environ 3km). Dîner et soirée animée.

JOUR 4

Visite de la petite cité de caractère de Piriac, et petit temps libre. Puis arrêt au **port de pêche de La Turballe** et explication des techniques de pêche à la sardine, l'anchois, le thon, la criée ... vue de la **petite église Ste Anne** et de ses célèbres vitraux. Possibilité de se balader sur la nouvelle jetée. Déjeuner au village. **Concours de pétanque** au village. Dîner et soirée animée.

JOUR 5

Direction Pornic par le pont suspendu au-dessus de l'estuaire de la Loire : petite découverte en car et promenade à pied le long de la ria. Déjeuner au restaurant. Arrêt au panorama du serpent d'océan. Traversée du port vers **St Nazaire**, et tour du port et de la ville. Dîner et soirée animée.

JOUR 6

Gym douce au village. Déjeuner au village. Départ pour **La Roche Bernard**. Circuit commenté en petit train dans les rues de cette cité de caractère, passage par l'arrière port, les vieux quartiers, le pont suspendu... Dîner et soirée animée.

JOUR 7

Découverte du palets breton au village. Déjeuner au village. **Détente au village de vacances** : piscine, et jeux de société à disposition. Dîner et soirée animée.

JOUR 8

Petit déjeuner. Retour vers la ville d'origine avec un panier repas à emporter.

Village vacances de **LUZ-SAINT- SAUVEUR**

Implanté dans un cadre exceptionnel et proche des commerces, le village club Cévéo de Luz-Saint-Sauveur est au coeur des montagnes et de la nature. A proximité de Lourdes ou encore du célèbre Cirque de Gavarnie, il vous accueille pour un séjour riche en gastronomie et patrimoine.

OCCITANIE | Hautes-Pyrénées (65)



On Adore !

- Espace Balnéo RÉNOVÉ couvert et chauffé
- Découverte de la région
- A 500 mètres des commerces

L'HÉBERGEMENT

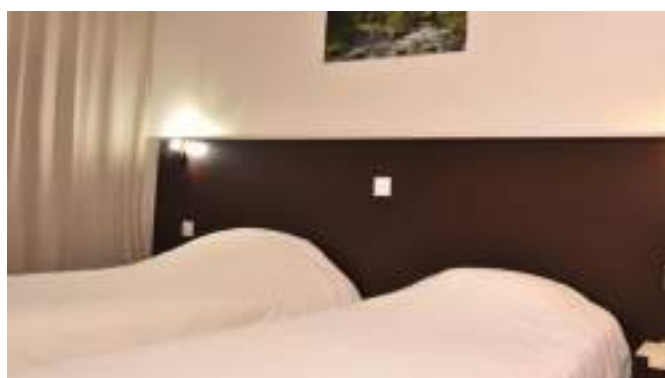
Hébergement dans des chambres de 2 personnes (lits simples) avec TV. Salle d'eau avec douche, WC séparés dans chaque chambre. Balcon ou terrasse.

LA RESTAURATION

Le restaurant du village de vacances propose une formule en pension complète avec des menus variés et adaptés à vos activités.

ÉQUIPEMENTS

Espace Balnéo RÉNOVÉ, couvert et chauffé (banquettes massantes, sauna, passage aquatique extérieur), bar, bibliothèque, salon TV, salle d'animation et vidéo projection sur grand écran, accès Wi-Fi gratuit à l'accueil, laverie, salle de restaurant panoramique, parking.





CONDITIONS DE SÉJOUR



« ESCAPADE PYRÉNÉENNE »

5 jours / 4 nuits et 8 jours / 7 nuits

Les tarifs comprennent :

- la pension complète du dîner du 1er jour au déjeuner à emporter du dernier jour (1/4 vin compris, café au déjeuner)
- l'hébergement base 2 personnes par chambre en prestation hôtelière (lits faits à l'arrivée, linge de toilette et produits d'accueil fournis)
- les excursions et les visites mentionnées au programme
- un accompagnateur Cévéo
- les animations et les activités sur le village
- les transferts aller (jour 1) et retour (jour 5 ou 8) entre la gare de Lourdes et le village (**sur inscription avant l'arrivée**)
- le transport pour les excursions
- les frais de dossier

Les tarifs ne comprennent pas :

- la taxe de séjour (tarif 2024) : 0.91 € / nuit / pers.
- le supplément single (1 pers./ logement) : **gratuit***
- la prise en charge individualisée des bagages au départ et à l'arrivée
- **l'assurance annulation garantie épidémie / rapatriement / interruption de séjour avec ASSURINCO / MUTUAIDE ASSISTANCE :**
 - **Multirisque** : 25 € par personne
- le trajet aller / retour jusqu'au site de vacances (village vacances et gare)

**Sauf pour les séjours hiver : 90 € par personne.*



Lourdes

TRANSPORT

Pour les personnes en véhicule personnel, un parking gratuit est à votre disposition sur le village : arrivées de 17h à 20h.

Pour les personnes arrivant en train, une navette CEVEO gratuite entre la gare de Lourdes et le village vacances est prévue aux horaires suivants, sur réservation uniquement : - départ de la gare de Lourdes le jour de votre arrivée à 15h00 et à 20h00 – départ du village de vacances en direction de la gare de Lourdes le jour du départ à 08h00.

Veillez noter que si votre arrivée/départ était en dehors des horaires ou gares mentionnés ci-dessus, Cévéo n'assurera pas la prise en charge du transport. Informations et réservation sur les navettes, contactez l'accueil à partir d'avril : 05.62.92.84.72.



Pont Napoléon

LUZ-SAINT-SAUVEUR

« Escapade Pyrénéenne »

SÉJOUR

5 JOURS

4 NUITS

DATES*

Du 26/05 au 30/05/25

Du 22/09 au 26/09/25

Du 30/06 au 04/07/25

(Nous consulter pour savoir si nous avons ouvert de nouvelles dates)

Prix à 404 €⁽¹⁾

tarif par personne éligible au
programme Séniors en Vacances

Prix à 228 €⁽²⁾

tarif par personne éligible à l'aide
financière de l'ANCV déduction faite
de la subvention de 176 €



Cirque de Gavarnie



Saint-Savin



Luz-Saint-Sauveur

Les programmes d'activités sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles d'être aménagés selon les conditions météorologiques ou la disponibilité du prestataire. Espace aquatique couvert et chauffé, n'oubliez pas votre tenue de bain !

⁽¹⁾ Subvention ANCV non déduite du tarif proposé. ⁽²⁾ Déduction faite de la subvention de 176 € sous réserve d'éligibilité. *Sous réserve de disponibilité.

JOUR 1

Arrivée en fin d'après-midi. Installation. Réunion d'information sur votre séjour et apéritif de bienvenue. Dîner et soirée animée.

JOUR 2

Balade à la Chapelle Solférino, sur les traces de Napoléon (7,5 km de marche). Déjeuner au village.

Vallée du Gave de Cauterets jusqu'au Pont d'Espagne.

Accès aux cascades par une balade (500 m).

Jeux apéro, dîner et soirée animée.

JOUR 3 (journée complète)

Découverte de **St-Savin**, typique village moyenâgeux, avec panoramique, un des plus beaux villages des Hautes-Pyrénées. Puis direction Lourdes : de la ville civile à la ville religieuse. Tour panoramique en car et balade à pied dans la vieille cité. Puis visite du **Domaine du Sanctuaire**. Temps libre. Dîner et soirée animée.

JOUR 4

Temps libre dans Luz-St-Sauveur pour les derniers achats, et activités sur le village : **quille béarnaise, tir à l'arc soft (flèches sans pointes), pétanque...**

Déjeuner au village. Découverte du **Cirque de Gavarnie, grandiose cirque naturel et lieu de légende classé au Patrimoine Mondial de l'UNESCO**. Possibilité de marche jusqu'au cœur du Cirque ou temps libre dans le village. Au retour, visite d'une **fabrique de lainage des Pyrénées**. Jeux apéro, dîner et soirée animée.

JOUR 5

Petit déjeuner. Retour vers la ville d'origine avec un panier repas à emporter.

LUZ-SAINT-SAUVEUR

« Escapade Pyrénéenne »

SÉJOUR

8 JOURS
7 NUITS

DATES*

Du 25/05 au 01/06/25

Du 08/06 au 15/06/25

Du 29/06 au 06/07/25

Du 24/08 au 31/08/25

Du 21/09 au 28/09/25

(Nous consulter pour savoir si nous avons ouvert de nouvelles dates)

Prix à 484 €⁽¹⁾

tarif par personne éligible au
programme Séniors en Vacances

Prix à 272 €⁽²⁾

tarif par personne éligible à l'aide
financière de l'ANCV déduction faite
de la subvention de 212 €



Pont d'Espagne



Château Sainte-Marie



Espace Balnéo du village vacances

Les programmes d'activités sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles d'être aménagés selon les conditions météorologiques ou la disponibilité du prestataire. Espace aquatique couvert et chauffé, n'oubliez pas votre tenue de bain !

⁽¹⁾ Subvention ANCV non déduite du tarif proposé. ⁽²⁾ Déduction faite de la subvention de 212 € sous réserve d'éligibilité. *Sous réserve de disponibilité.

JOUR 1

Arrivée en fin d'après-midi. Installation. Réunion d'information sur votre séjour et apéritif de bienvenue. Dîner et soirée animée.

JOUR 2

Balade à pied au départ du village : les Jardins de la Mairie. Passage par la **Maison du Parc National de la Vallée puis promenade au marché de Luz-St-Sauveur**. Déjeuner au village. Vallée du **Gave de Cauterets** jusqu'au Pont d'Espagne. Accès aux cascades par une balade (500 m). Dîner et soirée animée.

JOUR 3

Départ à pied pour le **château Ste Marie (XI^{ème} siècle)** offrant un beau point de vue sur la vallée de Luz (5 km de marche). Déjeuner au village. **Initiation à la quille béarnaise**, tir à l'arc soft, pétanque... Jeux apéro, dîner et soirée animée.

JOUR 4 (journée complète)

Découverte de **St-Savin**, typique village moyenâgeux, avec panoramique, un des plus beaux villages des Hautes-Pyrénées. Puis direction Lourdes : tour panoramique en car et balade à pied dans la vieille cité. Puis visite du **Domaine du Sanctuaire**. Temps libre. Dîner et soirée animée.

JOUR 5

Balade à la Chapelle Solférino, sur les traces de Napoléon (5 km de marche). Déjeuner au village. **Dégustation de fromages Toy** au village. Jeux apéro, dîner et soirée animée.

JOUR 6

Initiation à la **quille béarnaise**, tir à l'arc soft (flèches sans pointes), pétanque... Déjeuner au village. Découverte du **Cirque de Gavarnie, grandiose cirque naturel et lieu de légende classé au Patrimoine Mondial de l'UNESCO**. Possibilité de marche jusqu'au cœur du Cirque ou temps libre dans le village. Au retour, visite d'une **fabrique de lainage des Pyrénées**. Dîner et soirée animée.

JOUR 7

Temps libre dans Luz-St-Sauveur pour les derniers achats, et **activités à la carte au village**. Déjeuner au village. Détente dans le **centre balnéoludique du village de vacances** : jacuzzi, sauna, banquettes massantes... Espace privatif, sur inscription. Jeux apéro, dîner et soirée animée.

JOUR 8

Petit déjeuner. Retour vers la ville d'origine avec un panier repas à emporter.

Village vacances de **BOIS D'AMONT**

Les Rousses

A tout juste 1070 m d'altitude, Bois d'Amont se prélasses le long des rives de l'Orbe. Les forêts d'épicéas ou de hêtres, couvrent les hautes chaînes environnantes tandis que cascades et lacs franco-suisses offrent de rafraîchissantes baignades. Ici, le temps semble suspendu et votre séjour est tout simplement rempli de sérénité.

Bourgogne-Franche-Comté | Jura (39)



On Adore !

- Pension Complète
- Espace Détente avec bassin d'agrément et solarium
- Découverte touristique
- Menus spécifiques sur demande

L'HÉBERGEMENT

Hébergement en chambre 2 personnes. Télévision dans les chambres. Les chambres sont réparties dans 2 bâtiments accessibles avec ascenseur. Sanitaires complets dans chaque logement.

LA RESTAURATION

Le restaurant du village club propose une formule en pension complète avec des menus variés et adaptés à vos activités.

ÉQUIPEMENTS

Espace détente couvert et chauffé avec bassin d'agrément, bain à remous, sauna, hammam et solarium, bar, prêt de livres, de jeux de société et de cartes à jouer, tennis de table, accès Wi-Fi gratuit au bar et à la réception, laverie, parking extérieur réservé au village club.





CONDITIONS DE SÉJOUR



« DÉCOUVERTE DES TRADITIONS ARTISANALES DU JURA »

5 jours / 4 nuits et 8 jours / 7 nuits

Les tarifs comprennent :

- la pension complète du dîner du 1er jour au déjeuner à emporter du dernier jour (1/4 vin compris, café au déjeuner)
- l'hébergement base 2 personnes par chambre en prestation hôtelière (lits faits à l'arrivée, linge de toilette et produits d'accueil fournis)
- les excursions et les visites mentionnées au programme
- un accompagnateur Cévéo
- les animations et les activités sur le village
- les transferts aller (jour 1) et retour (jour 5 ou 8) entre la gare de St-Claude et le village
- le transport pour les excursions
- les frais de dossier

Les tarifs ne comprennent pas :

- la taxe de séjour (tarif 2024) : 0.88 € / nuit / pers.
- le supplément single (1 pers./chambre) : 90 €/ pers./ 8 jours ou 73 €/ pers./ 5 jours.
- la prise en charge individualisée des bagages au départ et à l'arrivée
- l'assurance annulation garantie épidémie / rapatriement / interruption de séjour avec ASSURINCO / MUTUAIDE ASSISTANCE :
 - **Multirisque** : 25 € par personne
- le trajet aller / retour jusqu'au site de vacances (village vacances et gare)



Bois d'Amont

TRANSPORT

Pour les personnes en véhicule personnel, un parking gratuit est à votre disposition sur le village : arrivées de 17h à 20h. Pour les personnes arrivant en train, une navette CEVEO gratuite entre la gare de St-Claude et le village vacances est prévue aux horaires suivants, sur réservation uniquement : départ de la gare de Saint-Claude le jour de votre arrivée à 17h – départ du village de vacances en direction de la gare de Saint-Claude le jour du départ à 08h15.

Veuillez noter que si votre arrivée/départ était en dehors des horaires ou gares mentionnés ci-dessus, Cévéo n'assurerait pas la prise en charge du transport. Informations et réservation sur les navettes, contactez l'accueil à partir d'avril : 03.84.60.95.47.



Nyon et le lac Léman

BOIS D'AMONT

« Découverte des traditions artisanales du Jura »

SÉJOUR

5 JOURS
4 NUITS

Prix à 404 €⁽¹⁾

tarif par personne éligible au
programme Séniors en Vacances

Prix à 228 €⁽²⁾

tarif par personne éligible à l'aide
financière de l'ANCV déduction faite
de la subvention de 176 €

DATES*

Du 19/05 au 23/05/25

Du 25/08 au 29/08/25

Du 30/06 au 04/07/25

(Nous consulter pour savoir si nous avons ouvert de nouvelles dates)



Le Fort des Rousses



Genève



Nyon

Les programmes d'activités sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles d'être aménagés selon les conditions météorologiques ou la disponibilité du prestataire. Bassin d'agrément couvert et chauffé à disposition sur le centre, n'oubliez pas votre tenue de bain !

⁽¹⁾ Subvention ANCV non déduite du tarif proposé. ⁽²⁾ Déduction faite de la subvention de 176 € sous réserve d'éligibilité. *Sous réserve de disponibilité.

JOUR 1

Arrivée en fin d'après-midi. Installation. Apéritif de bienvenue et présentation du programme. Dîner et soirée animée.

JOUR 2

Découverte de la **station de Bois d'Amont**, située entre le massif de Noirmont et la forêt du Risoux dans une ancienne vallée glaciaire. Déjeuner au village.

Visite du **Musée de la Boissellerie**, ancienne scierie restaurée. Un hommage à l'ingéniosité des artisans du bois local, l'épicéa. Jeux apéro, dîner et soirée animée.

JOUR 3 (journée complète)

Départ pour la **découverte de la ville de Genève**, son jet d'eau, ses jardins. Déjeuner au restaurant. Puis direction **Yvoire, la cité médiévale** au célèbre bourg fleuri qui est **classée parmi les plus beaux villages de France**. Commentaires de notre guide et temps libre.

Enfin, montez à bord d'un **bateau** pour une **traversée du Lac Léman** qui vous mènera de la rive française jusqu'à **Nyon**, en Suisse. Dîner et soirée animée.

JOUR 4

Dans le **Fort des Rousses**, visite des célèbres caves d'affinage de Comté. Puis temps libre dans la station des Rousses et les commerces.

Déjeuner au village vacances.

Avec notre moniteur, initiez-vous à la **marche nordique**, sport doux aux bienfaits complets, pour une santé tonique ! Jeux apéro, dîner et soirée animée.

JOUR 5

Petit déjeuner. Retour vers la ville d'origine avec un panier repas à emporter.

BOIS D'AMONT

« Découverte des traditions artisanales du Jura »

SÉJOUR

8 JOURS
7 NUITS

Prix à 484 €⁽¹⁾

tarif par personne éligible au
programme Séniors en Vacances

Prix à 272 €⁽²⁾

tarif par personne éligible à l'aide
financière de l'ANCV déduction faite
de la subvention de 212 €

DATES*

Du 03/05 au 10/05/25

Du 28/06 au 05/07/25

Du 05/07 au 12/07/25

Du 23/08 au 30/08/25

Du 04/10 au 11/10/25

(Nous consulter pour savoir si nous avons ouvert de nouvelles dates)



Saint-Claude



Yvoire



Marche Nordique

Les programmes d'activités sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles d'être aménagés selon les conditions météorologiques ou la disponibilité du prestataire. Bassin d'agrément couvert et chauffé à disposition sur le centre, n'oubliez pas votre tenue de bain !

⁽¹⁾ Subvention ANCV non déduite du tarif proposé. ⁽²⁾ Déduction faite de la subvention de 212 € sous réserve d'éligibilité. *Sous réserve de disponibilité.

JOUR 1

Arrivée en fin d'après-midi. Installation. Apéritif de bienvenue et présentation du programme. Dîner et soirée animée.

JOUR 2

Découverte de la **station de Bois d'Amont**, située entre le massif de Noirmont et la forêt du Risoux. Déjeuner au village. **Visite du Musée de la Boissellerie**. Dîner et soirée animée.

JOUR 3

Avec notre moniteur, initiez-vous à la **marche nordique**, sport doux aux bienfaits complets, pour une santé tonique ! Déjeuner au village. Dans l'après-midi, **découverte de différents jeux en bois**. Jeux apéro, dîner et soirée animée.

JOUR 4

Départ pour la **découverte de la ville de Genève**, son jet d'eau, ses jardins. Déjeuner au restaurant. Direction **Yvoire**, la **cité médiévale classée parmi les plus beaux villages de France**. Commentaires de notre guide et temps libre. Enfin, **traversée du Lac Léman en bateau** qui vous mènera de la rive française jusqu'à **Nyon**, en Suisse. Dîner et soirée animée.

JOUR 5

Temps libre ou de détente dans l'espace bien-être du village : bassin d'agrément, sauna, hammam... Déjeuner au village. Direction **Saint-Claude** ; visite de l'**atelier d'un Maître Pipier** pour assister à une démonstration de fabrication et découvrir une collection de pipes anciennes. Ensuite visite guidée de la **Cathédrale Saint-Pierre**. Jeux apéro, dîner et soirée animée.

JOUR 6

Au départ du village vacances, **balade accompagnée (environ 2h)**. Déjeuner au village. Départ pour le **Musée du Lapidaire de Lamoura** retraçant l'histoire de ces paysans du Haut-Jura qui, en complément de leur activité agricole, taillaient les pierres destinées à la bijouterie durant les hivers rigoureux et interminables. Au retour, **balade dans les tourbières du lac de Lamoura**, sur un sentier aménagé. Dîner et soirée animée.

JOUR 7

Dans le **Fort des Rousses**, **visite des célèbres caves d'affinage de Comté**. Puis temps libre dans la station des Rousses et les commerces... Déjeuner au village. Détente dans l'**espace bien-être du village vacances** : bassin d'agrément, sauna, hammam... Jeux apéro, dîner et soirée animée.

JOUR 8

Petit déjeuner. Retour vers la ville d'origine avec un panier repas à emporter.

Village vacances de **HAUT BRED**

Les 7 Laux

A proximité de Grenoble et Chambéry, la vallée du Haut Breda vous offre un paysage enchanteur : lacs d'altitude, torrents, cascades et villages authentiques. Bordé de sapins et d'épicéas et d'un ruisseau, le village vacances Cévéo du Haut-Breda propose de nombreux services et activités.

Auvergne-Rhône-Alpes | Isère (38)



On Adore !

- Piscine couverte et chauffée
- Espace jeux avec billard, baby-foot et tennis de table
- Menus spécifiques sur demande

L'HÉBERGEMENT

Hébergement dans un appartement avec 2 chambres, sur la base d'un couple ou 2 personnes regroupées par hébergement. Dans chaque appartement, salle d'eau avec douche, WC séparés, balcon.

LA RESTAURATION

Le restaurant du village de vacances propose une formule en pension complète avec des menus variés et adaptés à vos activités.

ÉQUIPEMENTS

Piscine couverte et chauffée, bar, billard, baby-foot, bibliothèque, salon de télévision, salle d'activités et d'animation, jeux à disposition, zone Wi-Fi à l'accueil, laverie, chalet grill finlandais, parking.





CONDITIONS DE SÉJOUR



« SÉJOUR ACTIVITÉS DOUCES ET DÉCOUVERTES »

5 jours / 4 nuits et 8 jours / 7 nuits

Les tarifs comprennent :

- la pension complète du dîner du 1er jour au déjeuner à emporter du dernier jour (1/4 vin compris, café au déjeuner)
- l'hébergement base 2 personnes par hébergement en prestation hôtelière (lits faits à l'arrivée, linge de toilette et produits d'accueil fournis)
- les excursions et les visites mentionnées au programme
- un accompagnateur Cévéo
- les animations et les activités sur le village
- les transferts aller (jour 1) et retour (jour 5 ou 8) entre la gare de Grenoble et le village (sur inscription avant l'arrivée)
- le transport pour les excursions
- les frais de dossier

Les tarifs ne comprennent pas :

- la taxe de séjour (tarif 2025) : 0.80 € / nuit / pers.
 - le supplément single (1 pers. / logement) : gratuit
 - la prise en charge individualisée des bagages au départ et à l'arrivée
 - l'assurance annulation garantie épidémie / rapatriement / interruption de séjour avec ASSURINCO / MUTUAIDE ASSISTANCE :
 - Multirisque : 25 € par personne
 - les animaux de compagnie : 9 € / animal / nuit.
- Les animaux de compagnie sont autorisés sur le village mais pas au restaurant et lors des excursions.
- le trajet aller / retour jusqu'au site de vacances (village vacances et gare)



Vallée de Belledonne

TRANSPORT

Pour les personnes en véhicule personnel, un parking gratuit est à votre disposition sur le village : arrivées de 17 h à 20 h. Pour les personnes arrivant en train, une navette CEVEO gratuite entre la gare de Grenoble et le village vacances est prévue aux horaires suivants, sur réservation uniquement : départ de la gare de Grenoble le jour de votre arrivée à 18 h – départ du village de vacances en direction de la gare de Grenoble le jour du départ à 08 h.

Veillez noter que si votre arrivée/départ était en dehors des horaires ou gares mentionnés ci-dessus, Cévéo n'assurera pas la prise en charge du transport. Informations et réservation sur les navettes, contactez l'accueil à partir d'avril : 04.76.97.50.90.



Terrain Multisports

LES 7 LAUX

« Séjour Activités Douces et Découvertes »

SÉJOUR

5 JOURS

4 NUITS

Prix à 404 €⁽¹⁾

tarif par personne éligible au
programme Séniors en Vacances

Prix à 228 €⁽²⁾

tarif par personne éligible à l'aide
financière de l'ANCV déduction faite
de la subvention de 176 €

DATES*

Du 30/06 au 05/07/25

Du 01/09 au 06/09/25

(Nous consulter pour savoir si nous avons ouvert de nouvelles dates)



Haut Breda



Chambéry



Château des Ducs

Les programmes d'activités sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles d'être aménagés selon les conditions météorologiques ou la disponibilité du prestataire. Piscine couverte et chauffée à disposition sur le centre, n'oubliez pas votre tenue de bain !

⁽¹⁾ Subvention ANCV non déduite du tarif proposé. ⁽²⁾ Déduction faite de la subvention de 176 € sous réserve d'éligibilité. *Sous réserve de disponibilité.

JOUR 1

Arrivée en fin d'après-midi. Installation. Apéritif de bienvenue. Dîner et soirée animée.

JOUR 2

Départ pour une marche nordique : discipline santé de nature venant de Finlande, cette marche avec bâtons permet de travailler tous les groupes musculaires et l'endurance du corps et du cœur.

Déjeuner au village.

Temps libre et de détente sur le village : pétanque, molkky, piscine, jeux de société à disposition.

Jeux apéro, dîner et soirée animée.

JOUR 3 (journée complète)

Départ pour **Chambéry**. Visite guidée de la Cité des Ducs, l'ancienne capitale des Etats de Savoie, révèle ses secrets de places en cours. Déjeuner au restaurant. Puis, direction le **Fort-Barraux** ; découvrez l'une des plus anciennes et des plus prestigieuses places défensives des Alpes. Une fortification bastionnée créée au XVI^e siècle, puis remaniée, notamment par Vauban au XVIII^e siècle. Dîner et soirée animée.

JOUR 4

Sortie nature avec notre accompagnateur : découverte de l'**affût animalier** pour apprendre à observer autour de soi et découvrir les indices de présence animale.

Déjeuner au village.

Départ du village à pied pour une **balade autour du Lac du Haut Breda (1h30 de marche)**.

Jeux apéro, dîner et soirée animée..

JOUR 5

Petit-déjeuner. Retour vers la ville d'origine avec un panier repas à emporter.

LES 7 LAUX

« Séjour Activités Douces et Découvertes »

SÉJOUR

8 JOURS
7 NUITS

DATES*

Du 28/06 au 05/07/25

Du 30/08 au 06/09/25

(Nous consulter pour savoir si nous avons ouvert de nouvelles dates)

Prix à 484 €⁽¹⁾

tarif par personne éligible au
programme Séniors en Vacances

Prix à 272 €⁽²⁾

tarif par personne éligible à l'aide
financière de l'ANCV déduction faite
de la subvention de 212 €



Musée des Forges et Moulins de Pinsot



Marche Nordique



Cascade du Pissou

Les programmes d'activités sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles d'être aménagés selon les conditions météorologiques ou la disponibilité du prestataire. Piscine couverte et chauffée à disposition sur le centre, n'oubliez pas votre tenue de bain !

⁽¹⁾ Subvention ANCV non déduite du tarif proposé. ⁽²⁾ Déduction faite de la subvention de 212 € sous réserve d'éligibilité. *Sous réserve de disponibilité.

JOUR 1

Arrivée en fin d'après-midi. Installation. Apéritif de bienvenue. Dîner et soirée animée.

JOUR 2

Départ du village à pied pour une **balade autour du Lac du Haut Breda** (1h30 de marche). Déjeuner au village. Visite guidée du **Musée des Forges et Moulins de Pinsot**. Découverte d'un ensemble de moulins fonctionnant encore de nos jours uniquement à la force de l'eau, suivie d'une démonstration de forge. Dîner et soirée animée.

JOUR 3

Sortie nature avec notre accompagnateur : découverte de l'**affût animalier** pour apprendre à observer autour de soi et découvrir les indices de présence animale. Déjeuner au village. Départ pour une **marche nordique** : discipline santé de nature venant de Finlande. Jeux apéro, dîner et soirée animée.

JOUR 4

Départ pour **Chambéry**. Visite guidée de la **Cité des Ducs**, l'ancienne capitale des Etats de Savoie, révèle ses secrets de places en cours. Déjeuner au restaurant. Puis, direction le **Fort-Barraux** ; découvrez l'une des plus anciennes et des plus prestigieuses places défensives des Alpes. Dîner et soirée animée.

JOUR 5

Au départ du village, marche pour **explorer davantage la Vallée du Haut Breda** (2h de marche). Déjeuner au village. Sur place, rencontre avec un **équipage de chiens de traîneaux**, à la découverte du métier de musher. Jeux apéro, dîner et soirée animée.

JOUR 6

Journée festive et multisports sur le village en extérieur (selon météo) : barbecue et concours de pétanque, mœlkky, palet... Dîner et soirée animée.

JOUR 7

Au départ du village, marche dans la forêt avant de pouvoir admirer la **Cascade du Pissou** (2h30 de marche). Déjeuner au village. **Temps libre et de détente sur le village** : pétanque, mœlkky, piscine, jeux de société à disposition. Jeux apéro, dîner et soirée animée.

JOUR 8

Petit-déjeuner. Retour vers la ville d'origine avec un panier repas à emporter.

Village vacances de **BOIS D'AMONT**

Les Rousses

A tout juste 1070 m d'altitude, Bois d'Amont se prélassse le long des rives de l'Orbe. Les forêts d'épicéas ou de hêtres, couvrent les hautes chaînes environnantes tandis que cascades et lacs franco-suisses offrent de rafraîchissantes baignades. Ici, le temps semble suspendu et votre séjour est tout simplement rempli de sérénité.



Bourgogne-Franche-Comté | Jura (39)



On Adore !

- Pension Complète
- Espace Détente avec bassin d'agrément et solarium
- Découverte touristique
- Menus spécifiques sur demande

L'HÉBERGEMENT

Hébergement en chambre 2 personnes. Télévision dans les chambres. Les chambres sont réparties dans 2 bâtiments accessibles avec ascenseur. Sanitaires complets dans chaque logement.

LA RESTAURATION

Le restaurant du village club propose une formule en pension complète avec des menus variés et adaptés à vos activités.

ÉQUIPEMENTS

Espace détente couvert et chauffé avec bassin d'agrément, bain à remous, sauna, hammam et solarium, bar, prêt de livres, de jeux de société et de cartes à jouer, tennis de table, accès Wi-Fi gratuit au bar et à la réception, laverie, parking extérieur réservé au village club.



BOIS D'AMONT

« Découverte des traditions artisanales du Jura »



DATES*

Du 20/12 au 27/12/25

(Nous consulter pour savoir si nous avons ouvert de nouvelles dates)

Prix à 484 €⁽¹⁾

tarif par personne éligible au
programme Séniors en Vacances

Prix à 272 €⁽²⁾

tarif par personne éligible à l'aide
financière de l'ANCV déduction faite
de la subvention de 212 €



Balade accompagnée en raquettes



Genève sous la neige



Musée de la Boissellerie

Les programmes d'activités sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles d'être aménagés selon les conditions météorologiques ou la disponibilité du prestataire. Bassin d'agrément couvert et chauffé à disposition sur le centre, n'oubliez pas votre tenue de bain !

⁽¹⁾ Subvention ANCV non déduite du tarif proposé. ⁽²⁾ Déduction faite de la subvention de 212 € sous réserve d'éligibilité. *Sous réserve de disponibilité.

JOUR 1

Arrivée en fin d'après-midi. Installation. Apéritif de bienvenue et présentation du programme. Dîner et soirée animée.

JOUR 2

Découverte de la **station de Bois d'Amont**, située entre le massif de Noirmont et la forêt du Risoux dans une ancienne vallée glaciaire. Déjeuner au village. Visite guidée du **Musée de la Boissellerie de Bois d'Amont**, ancienne scierie restaurée, un hommage à l'ingéniosité des artisans du bois local, l'épicéa. Dîner au village.

JOUR 3

Temps libre et de détente dans l'espace bien-être du village vacances : piscine d'agrément, sauna, hammam... Déjeuner au village. Dans l'après-midi **découverte de différents jeux en bois**. Jeux apéro, dîner et soirée animée.

JOUR 4

Temps libre et de détente dans l'espace bien-être du village vacances : piscine d'agrément, sauna, hammam... Déjeuner au village. **Direction Saint Claude** ; visite de l'atelier d'un Maître Pipier. Ensuite visite guidée de la **Cathédrale Saint-Pierre**. Dîner et soirée animée.

JOUR 5

Départ pour la **découverte de la ville de Genève**, son jet d'eau, ses jardins. Déjeuner au restaurant. Visite guidée d'**Yvoire**, la cité médiévale au célèbre bourg fleuri qui est classée parmi les plus beaux villages de France et temps libre. Enfin, montez à bord d'un **bateau pour une traversée du Lac Léman** qui vous mènera de la rive française jusqu'à **Nyon, en Suisse**. Jeux apéro, dîner et soirée animée.

JOUR 6

Au départ du village vacances, **balade accompagnée en raquettes (ou à pied en fonction de l'enneigement)**. Déjeuner au village vacances. Départ pour le **Musée du Lapidaire de Lamoura**. Dîner et soirée animée.

JOUR 7

Dans le **Fort des Rousses**, visite des célèbres caves d'affinage de Comté. Puis temps libre dans la **station des Rousses** et les commerces. Déjeuner au village. **Détente dans l'espace bien-être** du village vacances : bassin d'agrément, sauna, hammam... Jeux apéro, dîner et soirée animée.

JOUR 8

Petit déjeuner. Retour vers la ville d'origine avec un panier repas à emporter.

Village vacances de **LUZ-SAINT- SAUVEUR**

Implanté dans un cadre exceptionnel et proche des commerces, le village club Cévéo de Luz-Saint-Sauveur est au coeur des montagnes et de la nature. A proximité de Lourdes ou encore du célèbre Cirque de Gavarnie, il vous accueille pour un séjour riche en gastronomie et patrimoine.

OCCITANIE | Hautes-Pyrénées (65)



On Adore !

- Espace Balnéo couvert et chauffé
- Découverte de la région
- A 500 mètres des commerces

L'HÉBERGEMENT

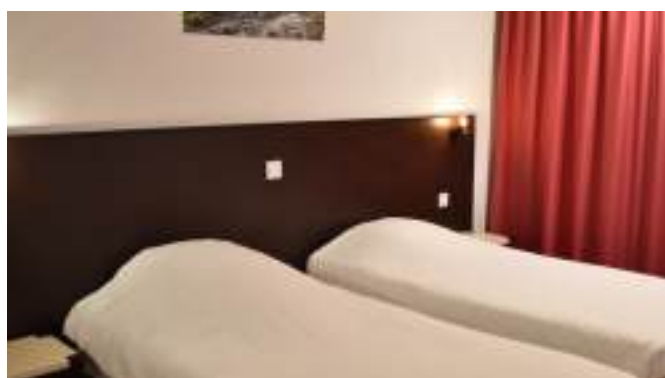
Hébergement dans des chambres de 2 personnes (lits simples) avec TV. Salle d'eau avec douche, WC séparés dans chaque chambre. Balcon ou terrasse.

LA RESTAURATION

Le restaurant du village de vacances propose une formule en pension complète avec des menus variés et adaptés à vos activités.

ÉQUIPEMENTS

Espace Balnéo couvert et chauffé (banquettes massantes, sauna, passage aquatique extérieur), bar, bibliothèque, salon TV, salle d'animation et vidéo projection sur grand écran, accès Wi-Fi gratuit à l'accueil, laverie, salle de restaurant panoramique, parking.



LUZ-SAINT-SAUVEUR

« Fêtes de fin d'année dans les Pyrénées »



DATES*

Du 21/12 au 28/12/25

(Nous consulter pour savoir si nous avons ouvert de nouvelles dates)

Prix à 484 €⁽¹⁾

tarif par personne éligible au
programme Séniors en Vacances

Prix à 272 €⁽²⁾

tarif par personne éligible à l'aide
financière de l'ANCV déduction faite
de la subvention de 212 €



Lourdes



Chapelle Solferino



Détente dans l'espace Balnéo du village vacances

Les programmes d'activités sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles d'être aménagés selon les conditions météorologiques ou la disponibilité du prestataire. Espace aqualudique couvert et chauffé, n'oubliez pas votre tenue de bain !

⁽¹⁾ Subvention ANCV non déduite du tarif proposé. ⁽²⁾ Déduction faite de la subvention de 212 € sous réserve d'éligibilité. *Sous réserve de disponibilité.

JOUR 1

Arrivée en fin d'après-midi. Installation. Réunion d'information sur votre séjour et apéritif de bienvenue. Dîner et soirée animée.

JOUR 2

Promenade au **marché de Luz-Saint-Sauveur** et découverte de la **Chapelle Solferino**. Temps libre.

Déjeuner au village. **Balade en raquettes*** avec guide à **Gavarnie, grandiose cirque glaciaire**. Dîner et soirée animée.

JOUR 3 : RÉVEILLON 2024 !

Balade vers le Château Sainte-Marie depuis lequel vous aurez une très belle vue panoramique sur **les vallées du Gave de Pau et du Bastan**. Déjeuner au village. Après-midi « **Jeux du Réveillon** » sur le village, accompagnés de chocolat et de vin chaud. Repas de Réveillon et soirée animée.

JOUR 4 (journée complète)

Découverte de **St-Savin**, typique village moyen âgeux, avec panoramique, un des plus beaux villages des Hautes-Pyrénées. A pied, visite guidée de la **vieille ville de Lourdes** sur les pas de Bernadette Soubirous. Déjeuner au restaurant. Visite du **Domaine des Sanctuaires**. Temps libre. Dîner et soirée animée.

JOUR 5

Détente dans le centre balnéo du village de vacances : jacuzzi, sauna, banquettes massantes... Espace privatisé, sur inscription. Déjeuner au village. Visite guidée dans le **Val d'Azun**, surnommé l'Eden des Pyrénées jusqu'au **Col du Soulor**, cette vallée a su garder son authenticité pyrénéenne. Passage par **Aucun**, un très beau village typique de la région. Dîner et soirée animée.

JOUR 6

Balade en raquettes* avec guide autour de Barèges. Déjeuner au village. **Détente dans le centre balnéo** du village de vacances : jacuzzi, sauna, banquettes massantes... Espace privatisé, sur inscription. Dîner et soirée animée.

JOUR 7

Temps libre dans Luz-St-Sauveur pour les derniers achats. Déjeuner au village. Visite de la **Carde, dernière fabrique de lainage des Pyrénées**. Dîner et soirée animée.

JOUR 8

Petit déjeuner. Retour vers la ville d'origine avec un panier repas à emporter.

COMMENT RÉSERVER VOTRE SÉJOUR ANCV SÉNIORS EN VACANCES 2025 ?



ÉTAPE 1 : PRÉSÉLECTIONNEZ VOTRE DESTINATION CÉVÉO

Parmi nos **7 destinations Cévéo** à la mer, à la montagne ou à la campagne, participez à un des programmes proposés sur les périodes mentionnées sur chaque programme. Sélectionnez votre séjour en fonction de vos envies, en passant par la durée de votre séjour et la sélection du programme.

ÉTAPE 2 : INSCRIVEZ-VOUS AU PROGRAMME SÉNIORS EN VACANCES

Remplissez le bulletin d'inscription en dernière page du catalogue ANCV Séniors en vacances.



Joignez obligatoirement :

- **une copie de la carte d'identité** en cours de validité de chaque participant au séjour,
- **une photocopie de toutes les pages du dernier avis d'imposition** (de chaque participant s'il ne figure pas sur le même avis d'imposition),
- **en cas de perte d'autonomie ou de handicap**, une copie de la carte d'invalidité ou la notification de l'AAH, ou de la pension d'invalidité, ou de la notification du conseil général pour les GIR 2 à 4 (versement APA ou classification dépendance) et de la CARSAT pour les GIR 5 et 6.

Et envoyez le tout à :

ANCV SÉNIORS EN VACANCES
TSA 41234 - 57072 Metz cedex 3

Cette modalité est indispensable pour pouvoir participer au programme Séniors en Vacances et le cas échéant bénéficier de l'aide financière de l'ANCV.

Après vous être inscrit au programme auprès de l'ANCV, vous recevrez :

- **un courrier confirmant votre éligibilité** au programme et le cas échéant à l'aide de l'ANCV
- **un numéro de dossier** figurant en référence de votre courrier (exemple : ID2580).

ÉTAPE 3 : RÉSERVEZ VOTRE SÉJOUR ET ENVOYEZ VOTRE BULLETIN DE RÉSERVATION A CÉVÉO

- Effectuez votre réservation par téléphone au **04.73.77.56.14** auprès d'un **de nos conseillers séjour**.
- **Remplissez le bulletin de réservation**
- Renseignez vos informations personnelles, la destination, vos dates souhaitées, votre moyen de transport, votre souscription ou non à l'assurance annulation.
- L'équipe Cévéo vous remercie de bien vouloir joindre à ce bulletin de réservation ci-dessous, **un chèque d'acompte** (à l'ordre de Cévéo) **d'un montant forfaitaire de 145 € par participant + le montant de l'assurance si souscrite**.

Et envoyez le tout à :

Cévéo
Service Réservation - SEV
27, Route du Cendré
63800 Cournon d'Auvergne

Un conseiller séjour reviendra vers vous pour confirmer votre inscription (*sous réserve de disponibilité*) par courrier ou par téléphone.
Pour toute autre information :
04.73.77.56.14.

LES SÉNIORS ÉLIGIBLES AU PROGRAMME

- Les personnes âgées de 60 ans et plus
- Les retraitées ou sans activité professionnelle
- Les résidents en France

ET :

- Le/ La conjoint qui figure sur la déclaration fiscale annuelle (*marié ou pacsé*) ; quel que soit son âge, il/elle bénéficie des mêmes conditions que le senior éligible au programme
- Les personnes en situation de handicap dès 55 ans et justifiant d'une carte d'invalidité ou d'une allocation de compensation de leur handicap.

LES SÉNIORS ÉLIGIBLES À L'AIDE ANCV

- Merci de vous référer aux critères de l'ANCV.



*La formule en pension complète comprend le petit-déjeuner, le déjeuner et le dîner. La formule en demi-pension comprend le petit-déjeuner et le dîner. Pour ces 2 formules, les enfants de moins de 2 ans sont non nourris, gratuits.

** Conditions, disponibilités et inscription sur place pour chacun des villages.

BULLETIN DE RÉSERVATION

Séniors en Vacances (étape 3)



Avant d'envoyer ce bulletin de réservation, merci de suivre les démarches

"Comment réserver votre séjour ANCV Séniors en Vacances 2025 chez Cévéo".

Merci de compléter ce bulletin et de l'envoyer accompagné du chèque d'acompte à l'adresse suivante :

Cévéo - Service Réservation - SEV - 27, route du Cendre - 63800 Cournon d'Auvergne

N° identifiant / dossier fourni par l'ANCV : _____

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

N°Téléphone : _____

N°Portable : _____

Email : _____

VOTRE SÉJOUR

VOTRE CHOIX DE DESTINATION*

- | | | | |
|--|---|--|--|
| ☐ Bormes-les-Mimosas | ☐ Gruissan | ☐ Mimizan Plage | ☐ Carcans-Maubuisson |
| ☐ Mesquer-Pays de Guérande | ☐ Luz-Saint-Sauveur | ☐ Bois d'Amont | ☐ Haut-Breda - Les 7 Laux |
| ☐ Luz-Saint-Sauveur - Hiver | ☐ Bois d'Amont - Hiver | | |

SÉJOUR DE* :

- ☐ 5 jours / 4 nuits ☐ 8 jours / 7 nuits

PÉRIODE DE SÉJOUR ?

Du au

MOYEN DE TRANSPORT ?*

- ☐ en Train ☐ en Voiture

SOUSCRIPTION DE L'ASSURANCE ANNULATION* (détails page 30)

- ☐ Assurance Multirisque garantie épidémie 25 € par personne
☐ Je ne souscris à aucune assurance annulation

SUPPLÉMENT CHAMBRE INDIVIDUELLE ?*

- ☐ Gratuit : Luz, Bormes
☐ Séjour 8 jours / 7 nuits : 90 € par pers.
☐ Séjour 5 jours / 4 nuits : 73 € par pers.
☐ Je ne souscris pas au supplément single

ANIMAL DE COMPAGNIE ?⁽¹⁾

- ☐ Non, je viens sans animal.
☐ Oui, je viens avec un animal.

Barème tarifs : 9 € par nuit et par animal

= Séjour 8 jours / 7 nuits : 63 € par animal

= Séjour 5 jours / 4 nuits : 36 € par animal

Nombre d'animal présent :

☐ J'ai bien joint mon chèque d'acompte à l'ordre de CÉVÉO d'un montant forfaitaire de 145 € par participant + le montant l'assurance annulation (si souscrite). (obligatoire)

DATE et SIGNATURE :

* Cochez votre choix. ⁽¹⁾ Animaux autorisés sur les villages vacances de Bormes, Gruissan, Mimizan, Carcans, Mesquer et Haut Breda, mais interdits au restaurant, lors des excursions et sur les autres villages vacances.

ASSURANCES Sejours

Cévéo et ses 2 partenaires, Mutuaide Assistance et Assurinco, vous proposent de souscrire à une assurance voyage, dans le seul but de vous faire profiter de vos vacances sans contraintes et en toute sérénité. Parce qu'on ne peut pas prévoir l'imprévu, ce contrat d'assurance vous garantit des vacances tranquilles !

Assurance Multirisques

25 €
PAR PERSONNE

- Annulation Multirisques
- Indemnité bagage
- Indemnisation en cas d'interruption de séjour
- Assistance médicale et rapatriement
- Assistance véhicule en cas de panne, accident ou vol



SOUSCRIPTION

La souscription de cette assurance doit se faire impérativement lors de la réservation de votre séjour.

Pour tout complément d'information sur les conditions vous pouvez contacter directement notre partenaire ASSURINCO au 05 34 45 31 51 ou par mail : serviceclient@assurinco.com

Ces informations n'ont aucune valeur contractuelle. Pour plus de précisions, vous pouvez vous reporter aux conditions particulières de ventes page 47 ou aux conditions de l'assurance disponibles sur notre site internet.

⁽¹⁾ Annulation, arrivée tardive, assistance médicale, assistance à votre véhicule, bagages perdus ou endommagés, épidémies, voir conditions complètes sur www.ceveo.com



DISPOSITIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES

Les conditions générales de vente sont conformes à la partie réglementaire du livre II du code du tourisme fixant les conditions d'exercice des activités relatives à l'organisation et à la vente de voyages et de séjours. Les dispositions des articles R 211-3 à 211-11 figurent intégralement ci-après.

Article R211-3

Sous réserve des exclusions prévues aux troisième et quatrième alinéas de l'article L. 211-7, toute offre et toute vente de prestations de voyages ou de séjours donnent lieu à la remise de documents appropriés qui répondent aux règles définies par la présente section.

En cas de vente de titres de transport aérien ou de titres de transport sur ligne régulière non accompagnée de prestations liées à ces transports, le vendeur délivre à l'acheteur un ou plusieurs billets de passage pour la totalité du voyage, émis par le transporteur ou sous sa responsabilité. Dans le cas de transport à la demande, le nom et l'adresse du transporteur, pour le compte duquel les billets sont émis, doivent être mentionnés.

La facturation séparée des divers éléments d'un même forfait touristique ne soustrait pas le vendeur aux obligations qui lui sont faites par les dispositions réglementaires de la présente section.

Article R211-3-1

L'échange d'informations précontractuelles ou la mise à disposition des conditions contractuelles est effectué par écrit. Ils peuvent se faire par voie électronique dans les conditions de validité et d'exercice prévues aux articles 1369-1 à 1369-11 du code civil. Sont mentionnés le nom ou la raison sociale et l'adresse du vendeur ainsi que l'indication de son immatriculation au registre prévu au a de l'article L. 141-3, ou, le cas échéant, le nom, l'adresse et l'indication de l'immatriculation de la fédération ou de l'union mentionnées au deuxième alinéa de l'article R. 211-2.

Article R211-4

Préalablement à la conclusion du contrat, le vendeur doit communiquer au consommateur les informations sur les prix, les dates et les autres éléments constitutifs des prestations fournies à l'occasion du voyage ou du séjour tels que :

- 1°** La destination, les moyens, les caractéristiques et les catégories de transports utilisés ;
- 2°** Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques, son homologation et son classement touristique correspondant à la réglementation ou aux usages du pays d'accueil ;
- 3°** Les prestations de restauration proposées ;
- 4°** La description de l'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit ;
- 5°** Les formalités administratives et sanitaires à accomplir par les nationaux ou par les ressortissants d'un autre Etat membre de l'Union européenne ou d'un Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen en cas, notamment, de franchissement des frontières ainsi que leurs délais d'accomplissement ;
- 6°** Les visites, excursions et les autres services inclus dans le forfait ou éventuellement disponibles moyennant un supplément de prix ;
- 7°** La taille minimale ou maximale du groupe permettant la réalisation du voyage ou du séjour ainsi que, si la réalisation du voyage ou du séjour est subordonnée à un nombre minimal de participants, la date limite d'information du consommateur en cas d'annulation du voyage ou du séjour ; cette date ne peut être fixée à moins de vingt et un jours avant le départ ;
- 8°** Le montant ou le pourcentage du prix à verser à titre d'acompte à la conclusion du contrat ainsi que le calendrier de paiement du solde ;
- 9°** Les modalités de révision des prix telles que prévues par le contrat en application de l'article R. 211-8 ;
- 10°** Les conditions d'annulation de nature contractuelle ;
- 11°** Les conditions d'annulation définies aux articles R. 211-9, R. 211-10 et R. 211-11 ;
- 12°** L'information concernant la souscription facultative d'un contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation ou d'un contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie ;
- 13°** Lorsque le contrat comporte des prestations de transport aérien, l'information, pour chaque tronçon de vol, prévue aux articles R. 211-15 à R. 211-18.

Article R211-5

L'information préalable faite au consommateur engage le vendeur, à moins que dans celle-ci le vendeur ne se soit réservé expressément le droit d'en modifier certains éléments. Le vendeur doit, dans ce cas, indiquer clairement dans quelle mesure cette modification peut intervenir et sur quel élément.

En tout état de cause, les modifications apportées à l'information préalable doivent être communiquées au consommateur avant la conclusion du contrat.

Article R211-6

Le contrat conclu entre le vendeur et l'acheteur doit être écrit, établi en double exemplaire dont l'un est remis à l'acheteur, et signé par les deux parties. Lorsque le contrat est conclu par voie électronique, il est fait application des articles 1369-1 à 1369-11 du code civil. Le contrat doit comporter les clauses suivantes :

- 1°** Le nom et l'adresse du vendeur, de son garant et de son assureur ainsi que le nom et l'adresse de l'organisateur ;
- 2°** La destination ou les destinations du voyage et, en cas de séjour fractionné, les différentes périodes et leurs dates ;
- 3°** Les moyens, les caractéristiques et les catégories des transports utilisés, les dates et lieux de départ et de retour ;
- 4°** Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques et son classement touristique en vertu des réglementations ou des usages du pays d'accueil ;
- 5°** Les prestations de restauration proposées ;
- 6°** L'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit ;
- 7°** Les visites, les excursions ou autres services inclus dans le prix total du voyage ou du séjour ;
- 8°** Le prix total des prestations facturées ainsi que l'indication de toute révision éventuelle de cette facturation en vertu des dispositions de l'article R. 211-8 ;
- 9°** L'indication, s'il y a lieu, des redevances ou taxes afférentes à certains services telles que taxes d'atterrissage, de débarquement ou d'embarquement dans les ports et aéroports, taxes de séjour lorsqu'elles ne sont pas incluses dans le prix de la ou des prestations fournies ;
- 10°** Le calendrier et les modalités de paiement du prix ; le dernier versement effectué par l'acheteur ne peut être inférieur à 30 % du prix du voyage ou du séjour et doit être effectué lors de la remise

des documents permettant de réaliser le voyage ou le séjour ;

11° Les conditions particulières demandées par l'acheteur et acceptées par le vendeur ;

12° Les modalités selon lesquelles l'acheteur peut saisir le vendeur d'une réclamation pour inexécution ou mauvaise exécution du contrat, réclamation qui doit être adressée dans les meilleurs délais, par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception au vendeur, et, le cas échéant, signalée par écrit, à l'organisateur du voyage et au prestataire de services concernés ;

13° La date limite d'information de l'acheteur en cas d'annulation du voyage ou du séjour par le vendeur dans le cas où la réalisation du voyage ou du séjour est liée à un nombre minimal de participants, conformément aux dispositions du 7° de l'article R. 211-4 ;

14° Les conditions d'annulation de nature contractuelle ;

15° Les conditions d'annulation prévues aux articles R. 211-9, R. 211-10 et R. 211-11 ;

16° Les précisions concernant les risques couverts et le montant des garanties au titre du contrat d'assurance couvrant les conséquences de la responsabilité civile professionnelle du vendeur ;

17° Les indications concernant le contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation souscrit par l'acheteur (numéro de police et nom de l'assureur) ainsi que celles concernant le contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie ; dans ce cas, le vendeur doit remettre à l'acheteur un document précisant au minimum les risques couverts et les risques exclus ;

18° La date limite d'information du vendeur en cas de cession du contrat par l'acheteur ;

19° L'engagement de fournir à l'acheteur, au moins dix jours avant la date prévue pour son départ, les informations suivantes :

- a) Le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de la représentation locale du vendeur ou, à défaut, les noms, adresses et numéros de téléphone des organismes locaux susceptibles d'aider le consommateur en cas de difficulté ou, à défaut, le numéro d'appel permettant d'établir de toute urgence un contact avec le vendeur ;
 - b) Pour les voyages et séjours de mineurs à l'étranger, un numéro de téléphone et une adresse permettant d'établir un contact direct avec l'enfant ou le responsable sur place de son séjour ;
- 20°** La clause de résiliation et de remboursement sans pénalités des sommes versées par l'acheteur en cas de non-respect de l'obligation d'information prévue au 13° de l'article R. 211-4 ;

21° L'engagement de fournir à l'acheteur, en temps voulu avant le début du voyage ou du séjour, les heures de départ et d'arrivée.

Article R211-7

L'acheteur peut céder son contrat à un cessionnaire qui remplit les mêmes conditions que lui pour effectuer le voyage ou le séjour, tant que ce contrat n'a produit aucun effet.

Sauf stipulation plus favorable au cédant, celui-ci est tenu d'informer le vendeur de sa décision par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception au plus tard sept jours avant le début du voyage. Lorsqu'il s'agit d'une croisière, ce délai est porté à quinze jours. Cette cession n'est soumise, en aucun cas, à une autorisation préalable du vendeur.

Article R211-8

Lorsque le contrat comporte une possibilité expresse de révision du prix, dans les limites prévues à l'article L. 211-12, il doit mentionner les modalités précises de calcul, tant à la hausse qu'à la baisse, des variations des prix, et notamment le montant des frais de transport et taxes y afférentes, la ou les devises qui peuvent avoir une incidence sur le prix du voyage ou du séjour, la part du prix à laquelle s'applique la variation, le cours de la ou des devises retenu comme référence lors de l'établissement du prix figurant au contrat.

Article R211-9

Lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve contraint d'apporter une modification à l'un des éléments essentiels du contrat telle qu'une hausse significative du prix et lorsqu'il reconnaît l'obligation d'information mentionnée au 13° de l'article R. 211-4, l'acheteur peut, sans préjudice des recours en réparation pour dommages éventuellement subis, et après en avoir été informé par le vendeur par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception :

- soit résilier son contrat et obtenir sans pénalité le remboursement immédiat des sommes versées ;
 - soit accepter la modification ou le voyage de substitution proposé par le vendeur ;
 - soit, à l'avenir, au contrat précisant les modifications apportées est alors signé par les parties ;
- toute diminution de prix vient en déduction des sommes restant éventuellement dues par l'acheteur et, si le paiement déjà effectué par ce dernier excède le prix de la prestation modifiée, le trop-perçu doit lui être restitué avant la date de son départ.

Article R211-10

Dans le cas prévu à l'article L. 211-14, lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur annule le voyage ou le séjour, il doit informer l'acheteur par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception ; l'acheteur, sans préjudice des recours en réparation des dommages éventuellement subis, obtient auprès du vendeur le remboursement immédiat et sans pénalité des sommes versées ; l'acheteur reçoit, dans ce cas, une indemnité au moins égale à la pénalité qu'il aurait supportée si l'annulation était intervenue de son fait à cette date.

Les dispositions du présent article ne font en aucun cas obstacle à la conclusion d'un accord amiable ayant pour objet l'acceptation, par l'acheteur, d'un voyage ou séjour de substitution proposé par le vendeur.

Article R211-11

Lorsque, après le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve dans l'impossibilité de fournir une part prépondérante des services prévus au contrat représentant un pourcentage non négligeable du prix honoré par l'acheteur, le vendeur doit immédiatement prendre les dispositions suivantes sans préjudice des recours en réparation pour dommages éventuellement subis :

- soit proposer des prestations en remplacement des prestations prévues en supportant éventuellement tout supplément de prix et, si les prestations acceptées par l'acheteur sont de qualité inférieure, le vendeur doit lui rembourser, dès son retour, la différence de prix ;
- soit, s'il ne peut proposer aucune prestation de remplacement ou si celles-ci sont refusées par l'acheteur pour des motifs valables, fournir à l'acheteur, sans supplément de prix, des titres de transport pour assurer son retour dans des conditions pouvant être jugées

équivalentes vers le lieu de départ ou vers un autre lieu accepté par les deux parties.

Les dispositions du présent article sont applicables en cas de non-respect de l'obligation prévue au 13° de l'article R. 211-4.

CONDITIONS PARTICULIÈRES DE VENTES

I - RÉSERVATION ET CONFIRMATION DE SÉJOUR

1) Condition d'inscription et de réservation

L'inscription au séjour implique l'acceptation de toutes les conditions énumérées ci-dessous. Pour tous les séjours, toute inscription doit être accompagnée d'un acompte de 30% du prix global du séjour incluant : les frais de dossier (35 € par hébergement) et les éventuelles prestations complémentaires (restauration, linge de lit, linge de toilette, ...). Le solde doit être réglé 30 jours avant votre date d'arrivée. Le paiement complet du prix conditionne l'envoi par Cévéo du carnet de séjour (comportant les renseignements pratiques pour votre organisation). En l'absence de règlement du solde et d'annulation dûment notifiée Cévéo sera en droit de considérer le contrat comme résilié et de réclamer le montant total du séjour à titre d'indemnité. L'engagement de Cévéo devient définitif dès l'envoi d'une confirmation de réservation. Pour les ventes effectuées moins de 5 jours avant le début du séjour, le prix intégral (frais de dossier compris) vous sera demandé et payable par carte ou virement bancaire.

2) Description du séjour et tarifs

Les prix sont indiqués en € TTC, ils ne comprennent pas les taxes de séjour (variables selon les communes et selon la période de séjour), applicables aussi bien aux adultes qu'aux enfants. La description du séjour, les informations techniques et les tarifs sont publiés sous réserve d'erreur d'impression ou d'omission. Cévéo se réserve le droit de répercuter les modifications de prix, conséquence d'éventuelles évolutions économiques ou fiscales (TVA, cours, carburant, ...). Nous vous rappelons qu'un hébergement prévu à la location, pour un nombre déterminé d'occupants, ne saurait en aucun cas, être habité par un nombre supérieur de personnes. Il est rappelé qu'un enfant en bas âge est considéré comme un occupant à part entière.

3) Les informations touristiques générales :

Les informations concernant les villages Cévéo ou les destinations partenaires (accès, services, équipements sportifs, activités ou manifestations à proximité, tarifs...) et ne faisant pas l'objet d'une facturation par nos soins, sont données à titre indicatif. Cévéo ne pourrait être tenue pour responsable en cas de modification d'information ou d'annulation de ces prestations.

4) Les modes de paiement

Pour le versement de votre acompte ou le solde de votre séjour, Cévéo accepte les modes de paiement suivants : chèque (à libeller à l'ordre de Cévéo), chèques vacances ANCV, carte de crédit. Vous pouvez consulter votre dossier à tout moment sur notre site Internet www.ceveo.com et payer votre solde en ligne avec vos codes d'accès. Le règlement par avoir n'est pas admis au titre du versement du 1er acompte.

5) Les réductions tarifaires promotionnelles :

Cévéo se réserve le droit d'organiser des opérations promotionnelles dans le respect de la réglementation en vigueur. Les tarifs appliqués dans le cadre de ces opérations sont valables uniquement selon les conditions de ventes particulières liées à ces opérations et ne peuvent être accordées pour les ventes effectuées en dehors de celle-ci ou antérieures à leur mises en place.

II – MODIFICATION / ANNULATION DE SÉJOUR PAR LE CLIENT

1) Condition de modification ou d'annulation du fait de l'acheteur

Toute modification (lieu de séjour, dates de séjour, nombre de participants, type de logement, ...) de la réservation de la part de l'acheteur équivaut à une annulation de la réservation initiale et implique une nouvelle réservation. Dans ce cas les conditions d'annulation pour la réservation s'appliquent de plein droit.

2) Conditions d'annulation

Toute annulation doit être notifiée par écrit à CEVEO : par lettre recommandée avec AR ou bien par e-mail à reservation@ceveo.com. La date d'annulation retenue pour le calcul des frais ci-dessous sera la date d'envoi de la lettre recommandée avec AR (cachet de la poste faisant foi) ou bien celle de l'e-mail. En fonction de la date d'annulation, les pourcentages retenus sur le prix total du séjour (sommes perçues par CEVEO) sont les suivants :

- Plus de 60 jours avant la date d'arrivée : 10% ;
- De 60 à 30 jours avant la date d'arrivée : 25% ;
- Entre 29 et 14 jours avant la date d'arrivée : 50% ;
- Entre 13 et 8 jours avant la date d'arrivée : 75% ;
- Moins de 8 jours avant la date d'arrivée : 100%

Dans tous les cas, les frais de dossier et le montant de l'assurance (si souscrite au contrat de réservation) sont conservés par CEVEO. Pour les annulations et modifications des prestations « Forfaits remontées mécaniques » et « Location de matériel de ski » à moins de 10 jours avant la date de séjour, CEVEO gardera la totalité des sommes réglées : aucun remboursement ne sera effectué.

En cas de non-présentation à la date d'arrivée et/ou de renonciation au séjour, d'arrivée ultérieure à celle prévue ou de départ anticipé, aucun remboursement ne pourra être effectué quel qu'en soit le motif.

3) Condition de modification ou d'annulation du fait du vendeur :

Si des circonstances indépendantes de notre volonté nous y obligent, et notamment en cas de force majeure ou de fermeture administrative dont l'origine ne nous est pas imputable, nous pourrions être dans l'obligation de modifier partiellement ou totalement nos programmes (fermeture totale ou partielle d'un site, d'un équipement commun de type piscine ou restaurant...).

III – ARRIVÉE ET DÉPART

Les jours et heures d'arrivée et de départ varient en fonction des sites, vous trouverez ces informations en brochure, sur votre carnet de séjour ou auprès de nos conseillers lors de votre réservation. En cas d'arrivée ou de départ en dehors des heures et jours indiquées, veuillez prendre directement contact avec l'accueil du village de vacances.

IV – DÉPÔT DE GARANTIE

Un dépôt de garantie de 200 € par hébergement vous sera demandé à votre arrivée. Il vous sera restitué en fin de séjour déduction faite, le cas échéant du coût du matériel cassé ou perdu ou d'un forfait pour frais de ménage si votre appartement n'est pas rendu propre et en bon état. En cas de départ nocturne sans état des lieux, la caution vous sera retournée ultérieurement sous réserve des retenues éventuelles, pour lesquelles dans ce cas la décision de Cévéo ne peut être contestée.

V – ANIMAUX

Les animaux domestiques – exceptés les chiens d'aveugles – ne sont

pas acceptés sur tous les sites. Des pictogrammes indiquent l'autorisation ou non des animaux. Un seul animal est autorisé par hébergement moyennant une participation forfaitaire. Il doit être à jour de ses vaccins et accompagné de son carnet de santé. Les animaux doivent être tenus en laisse dans le site et les chiens de catégories 1 et 2 prévues à l'article L. 211-12 du code rural sont interdits.

VI – RÉGLEMENT INTÉRIEUR

Afin de vous faciliter la vie pendant les vacances, un règlement intérieur est affiché à l'accueil des campings, nous vous remercions d'en prendre connaissance et de le respecter.

VII – RÉSILIATION – SANCTION – NON RENOUVELLEMENT

Le contrat sera résilié de plein droit sans formalité et sans délais, en cas d'inexécution par le résident de l'une de ses obligations ou de comportement inapproprié de nature à perturber le séjour des autres occupants. Le résident devra immédiatement quitter les lieux et pourra être expulsé si besoin est avec le concours de la force publique.

VIII – APRÈS-VENTE

Toute réclamation après séjour pourra faire l'objet d'un courrier adressé par lettre recommandée avec avis de réception dans un délai de 30 jours après la fin de votre séjour à : Cévéo – Service Relation clientèle – 27, route du Cendré – 63800 Coumon d'Auvergne. Le résident devra en outre avoir pris soin, lors de son séjour, de signaler sur place tout désagrément afin de limiter un éventuel préjudice. Nous vous remercions de bien vouloir nous spécifier dans votre courrier, le nom de la personne ayant réservé le séjour, le numéro de réservation, les lieux et dates de votre séjour, le type d'hébergement ainsi que tous les justificatifs permettant le traitement de votre réclamation.

IX – RESPONSABILITÉ

La location en Résidence de Tourisme et village de vacances n'entre pas dans le cadre de la responsabilité des hôteliers. En conséquence, notre responsabilité ne saurait être engagée en cas de perte, de vol ou de dégradation d'effets personnels dans nos villages de vacances, tant dans les hébergements que dans les parkings ou locaux communs (local à ski, vélo, ...).

X – ASSURANCE

Pendant la durée de leur séjour, les participants bénéficient de la responsabilité civile de l'exploitant pour tout dommage corporel ou matériel dont Cévéo serait responsable à leur égard.

XI – ASSURANCE ANNULATION / INTERRUPTION DE SÉJOUR

Nos prix ne comprennent pas d'assurance voyage. Celle-ci demeure facultative et vous sera proposée lors de votre réservation. Cette assurance doit être souscrite au moment de la réservation.

Nous bénéficiez d'un délai de rétractation de 14 jours à compter de votre souscription, en cas de multi-assurances et à condition que vous n'ayez déclaré aucun sinistre. Passé ce délai, la souscription est définitive et ne peut être remboursée. Nous vous conseillons vivement de souscrire à cette assurance. Les conditions et garanties sont consultables sur notre site internet. Les assurances multirisques proposées ne comportent pas de garanties individuelles accident : aussi nous vous invitons à vérifier votre couverture personnelle et à la compléter le cas échéant auprès de l'organisme de votre choix. Les conditions détaillées sont accessibles sur notre site Internet www.ceveo.com ou sur simple demande.

Tout report de séjour soumis à l'assurance annulation ne pourra excéder 6 mois à compter de la date de séjour initiale.

XII – ACCEPTATION

L'envoi du règlement partiel ou total du séjour par l'acheteur vaut acceptation des conditions générales de vente dont il reconnaît avoir pris connaissance.

Les présentes conditions sont régies par le droit français.

Sauf dispositions d'ordre public contraires, tout litige relatif à la validité, à l'interprétation ou à l'exécution des présentes conditions et après échec de toute conciliation, sera soumis aux tribunaux compétents

Les présentes conditions générales de vente ont vocation à se substituer à toutes autres conditions antérieurement appliquées.

XIII – INFORMATIQUE ET LIBERTÉ

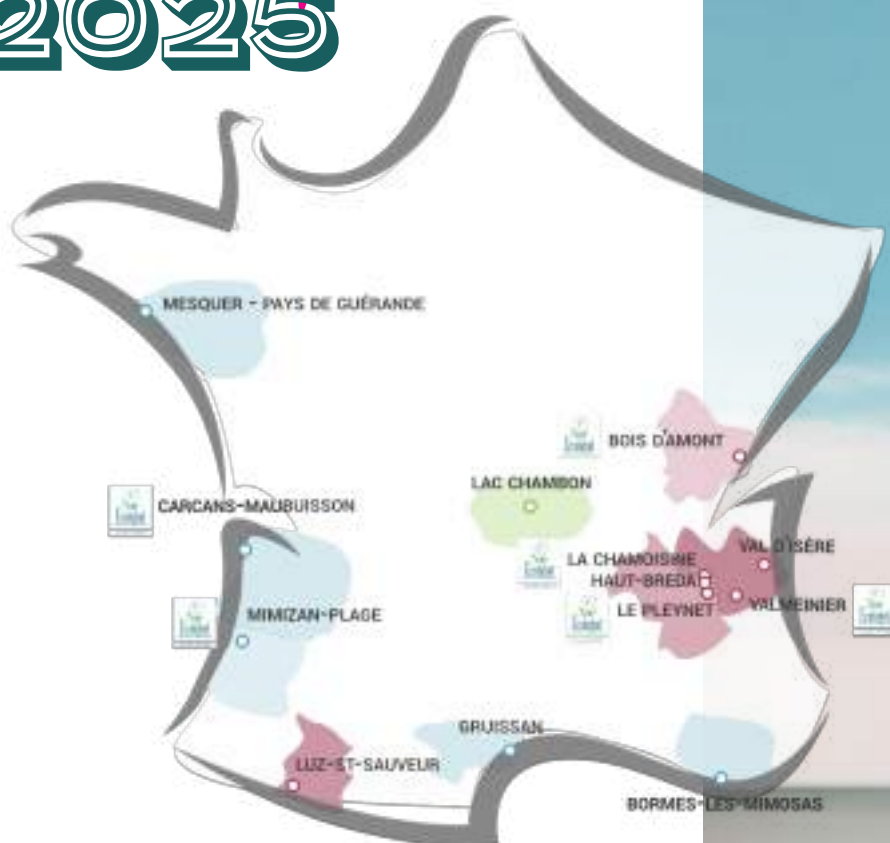
Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, tout acheteur dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données nominatives le concernant et communiquées à la société dans le cadre de l'achat de séjours. L'acheteur peut exercer ce droit auprès de : Cévéo, 27, route du Cendré 63800 Coumon d'Auvergne.

Siège social Cévéo – Côte Vaches Organisation : 27, route du Cendré, 63800 Coumon d'Auvergne. SARL au capital de 300 000 € RCS Clermont-Ferrand B412 082 190 – SIRET 412082190 00049 – APE 5 520z – TVA Intracommunautaire fr12 412 082 190 – Immatriculation au registre des opérateurs de voyage et de séjours : IM063100040 Responsabilité civile professionnelle : MMA – 26 rue du Commerce 63800 Coumon d'Auvergne Assureur MMA – 26 rue du Commerce 63800 Coumon d'Auvergne

CEVEO Cévéo est opérateur de voyages et de séjours - N° d'immatriculation IM063100040 Conception/réalisation : Service Communication Cévéo. Crédit Photos : CEVEO - Adobe Stock - Office de tourisme de Mimizan Plage - Office de tourisme de Gruissan - Matthieu Parent - Sogestar - Medoc Atlantique - Yohan ESPIAUBE - OT de Luz - Photos non contractuelles - Impression : Champagnac - Aurillac - PEFC 10-31-3084 - Imprimé sur du papier provenant de forêts gérées durablement et imprimé avec des encres végétales, par une entreprise labellisée "Imprim'vert". Publication : Décembre 2024.

En cas de faute d'impression ou de doublé dans l'édition de ce catalogue, Cévéo se réserve le droit de rectifier toute erreur qui se serait glissée dans ce document. Document non contractuel.

DESTINATIONS *Printemps / Ete* 2025




ancv
SENIORS EN VACANCES

INFORMATIONS ET RESERVATIONS

04.73.77.56.14
reservation@ceveo.com

www.ceveo.com

du lundi au vendredi
de 09h00 à 18h30
et le samedi de 9h30 à 12h30